Éléments de Base pour une Grammaire de l'Hébreu

Ce cours s'adresse aussi bien à des hébraïsants chevronnés qu'à des semi-débutants. Pour ces derniers, ou pour une première approche des bases de la grammaire, il est fortement recommandé de ne pas s'aventurer dans les paragraphes en petits caractères et de s'en tenir aux paragraphes typographiés (comme ici) en police "Arial" grands caractères.

01. PRÉLIMINAIRE

(On peut très bien aller directement à la page 9.)

Compte tenu de l'histoire tout à fait originale de la langue hébraïque (הַלְּשׁוֹן הָעִבְרִית), l'expression "grammaire de l'Hébreu" est très ambiguë.

Voici, très sommairement¹, les grandes étapes de cette histoire :

- du 10^{ème} au 6^{ème} siècles avant notre ère², l'Hébreu biblique (לְשׁוֹן־הַמִּקְרָא ou לְשׁוֹן־הַמִּקְרָא), et plus précisément l'Hébreu biblique dit "classique", est une langue parlée et écrite, assez semblable à d'autres langues de la même région (le "Moabite" par exemple) ;
- du 6^{ème} au 1^{er} siècles avant notre ère, c'est-à-dire après la période de l'exil, l'Hébreu biblique dit "tardif", tout aussi connu que l'Hébreu "classique" grâce aux livres bibliques et quelques autres textes extra-bibliques, a subi une nette évolution, surtout sous l'influence de l'araméen ; mais les scribes entretiennent volontiers le style traditionnel de l'Hébreu "classique" ;
- à partir du 1^{er} siècle de notre ère, se développe l'Hébreu dit "mishnique", qualifié de "*langue des Sages*" (בְּשׁוֹן־חֲבָמִים), qui est plus une langue technique de spécialistes de la Torah qu'une langue populaire parlée couramment ;
- à partir du 5^{ème} siècle, les Sages traditionnellement appelés "massorètes", soucieux de transmettre le plus fidèlement possible la façon de prononcer et de cantiler les textes bibliques, ont mis au point un système astucieux de signes écrits (le "יִּקּיבּי") ou "ponctuation vocalique") parallèlement au texte consonantique de la Bible, destiné à indiquer soigneusement les voyelles à prononcer ainsi que les accents toniques et la ponctuation à respecter pour la "Qeri>at ha-Miqra>" (la lecture orale de la Bible) ; ce minutieux travail implique en fait une sorte de grammaire non écrite mais systématique et très cohérente de la langue biblique ;
- à partir du 10^{ème} siècle apparaissent des grammaires de l'Hébreu (biblique) écrites comme les grammaires de l'arabe (et généralement en arabe), mais conçues sur les concepts grammaticaux du grec (et du latin) ; ces grammaires anciennes sont restées la base des grammaires de l'Hébreu biblique jusque ces dernières années³ ;
- aux alentours de 1900, avec la naissance et le développement du projet sioniste, une "renaissance" de la langue hébraïque a été entreprise pour doter le futur état d'Israël d'une langue nationale ; ce travail a été réalisé sur la base de l'Hébreu ancien (biblique et mishnique) tout en adaptant la langue aux besoins modernes ;
- depuis la création de l'état d'Israël, l'Hébreu dit "moderne" se développe et évolue rapidement, compte tenu que cette langue, en tant que langue parlée, est encore bien jeune.

¹ Pour plus de détails, se reporter à Mireille HADAS-LEBEL, *L'Hébreu, 3000 ans d'histoire* ; collection "présence du Judaïsme" n° 5 (Paris, Albin Michel, 1992), ou du même auteur *Histoire de la langue hébraïque* ; (Paris, Publications Orientalistes de France, 1976 et 1986).

² Avant cette date, la langue est mal connue, faute d'attestations écrites ; cf. Edouard DHORME, "La langue de Cana-an" in *Recueil Edouard Dhorme, études bibliques et orientales*, (Paris, Imprimerie Nationale, 1951) pp. 405-487.

³ Une remise en question de ce type de grammaire a commencé, surtout depuis les années 80.

Ce très schématique survol historique conduit à faire les remarques suivantes¹ :

- contrairement à la plupart des autres langues, l'Hébreu ancien (même d'il y a 28 siècles) est très voisin de l'Hébreu moderne et est immédiatement (et presque entièrement) compréhensible pour qui parle l'Hébreu d'aujourd'hui ;
- si la morphologie de la langue hébraïque n'a que peu évolué de l'époque biblique à l'époque moderne (sauf dans le sens d'une certaine simplification et de l'abandon de certaines formes grammaticales trop compliquées), il n'en est pas de même de la syntaxe : fait pour communiquer avec les autres langues d'aujourd'hui, l'Hébreu moderne en a aussi largement adopté les schémas de pensée (notamment un système verbal de type temporel avec passé, présent et futur, et la construction des phrases avec une principale et des subordonnées, ce qui n'était pas le cas de l'Hébreu biblique) ;
- l'Hébreu moderne a repris et systématisé l'usage de l'écriture consonantique, c'est-à-dire que, tout comme dans l'Hébreu biblique, seules sont écrites les consonnes ; mais pour éviter les ambiguïtés, certaines consonnes dites "semi-vocaliques" (surtout le yod et le waw) sont insérées entre les consonnes du mot pour indiquer la voyelle à prononcer, ce qui aboutit à occulter presque totalement la notion de voyelle longue ou brève ; or c'est précisément cette notion qui est à la base de toute la grammaire massorétique² ;
- l'évolution rapide de l'Hébreu moderne et le caractère tout à fait particulier de son patrimoine littéraire (le corpus biblique + le corpus mishnique, talmudique et "rabbinique" + la littérature hébraïque moderne encore bien jeune) rendent difficile l'élaboration d'une grammaire de l'Hébreu moderne : où trouver la référence pour établir les "règles" de la grammaire ? 3

En résumé, l'auteur d'une grammaire de l'Hébreu est obligé de faire des choix :

- faire une grammaire de l'Hébreu biblique, ce qui est bien connu depuis longtemps, mais répond bien mal aux attentes de celui qui apprend l'Hébreu moderne ;
- faire une grammaire de l'Hébreu moderne, mais avec la difficulté permanente de pouvoir difficilement expliquer le pourquoi de bien des usages de cette langue ; de plus, les nécessaires précisions concernant l'Hébreu biblique sont-elles à mettre en appendice (qui pourrait sembler superflu) ?, en notes éparpillées au long du propos (au risque d'en perdre la cohérence) ? ou en préalable (bien indigeste) ?

Francis BOULANGER. (02-05-2004) revu le 08-09-2021.

¹ Ce qui suit suppose la connaissance de diverses notions de grammaires. Le débutant en Hébreu a tout intérêt à laisser cela de côté provisoirement.

² Par exemple on écrit דָבֶר s'il faut lire דְּבֶּר ("davar = parole") et דיבר s'il faut lire בְּבֶּר ("dibbér = il parla"); comment comprendre alors que la syllabe "dib-", écrite avec un "i" long (et même très long puisqu'il y a une "mater lectionis": le yod écrit), est en réalité une syllabe fermée avec une voyelle brève, et que c'est précisément la caractéristique de cette forme verbale au binyan pi<él ?

³ Ainsi, David COHEN et Haïm ZAFRANI, pour leur *Grammaire de l'Hébreu Vivant* (Paris, P.U.F., 1968), choisissent de prendre comme référence une partie de la presse israélienne (cf. op. cit. p. V).

Le choix fait ici est le suivant :

exposer le plus clairement possible les mécanismes de base de la grammaire tels que les massorètes du Moyen-Âge les ont codifiés pour rendre compte du fonctionnement de la langue de l'Hébreu biblique ; ces mécanismes sont, en effet, pour l'essentiel toujours valables même pour l'Hébreu moderne.

Dans les chapitres 1 et 2, tout ce qui, dans la grammaire de l'Hébreu biblique, a été totalement (ou presque) abandonné dans l'Hébreu moderne sera omis, ou simplement mentionné en note. Il n'en serait évidemment plus de même dans un éventuel chapitre 3 (sur le verbe) où devraient être détaillés tous ces éléments si caractéristiques de la langue biblique.

Quand les grammaires modernes² diffèrent de la tradition communément admise, les deux façons d'envisager les choses seront mentionnées.

Les "tournures" ou usages de l'Hébreu moderne ne seront pas tous (loin s'en faut) traités ici ; il faudra, pour les trouver, se référer à des cours de "pratique de la langue" ou à des grammaires éditées par ailleurs (voir bibliographie).

Code typographique:

Sauf erreur toujours possible, ce qui est important est toujours écrit en grands caractères (police Arial). Les paragraphes écrits en caractères plus petits (police Times New Roman ou $\mathcal{P}_{ark}\mathcal{A}_{ve}\mathcal{D}$) sont secondaires ou correspondent à des précisions plus "pointues", à des excursus ou à des exercices pratiques ; ils peuvent éventuellement être laissés de côté.

¹ Par exemple la conjugaison des verbes avec pronom personnel complément suffixé, les formes "pausales" de certains mots, les formes conjuguées avec waw inversif, etc.

² Par exemple Bruce K. WALTKE et Murphy O'CONNOR, *An Introduction to Biblical Hebrew Syntax* (Winona Lake, Eisensbrauns, 1990).

02. Code de transcription

Quand il sera utile de transcrire (ou plus exactement de "translittérer") un mot hébreu en caractères lisibles en français, le code utilisé sera le suivant :

a	>
⊒ et ⊐	b et v
ג et ג	g
ר et ד	d
ה	h
٦	W
7	Z
Π	ḥ
ರ	ţ
٦	у
⊃ et ⊃	k et kh

1	1
מ	m
3	n
Ω	S
ע	C
et e	p et f
z	Ç
P	q
٦	r
່ນ et ນ່	ś et sh
ת et ח	t

Place de l'accent tonique	
---------------------------	--

Note : l'astérisque accolée à un mot (*liméd, *dagésh, *מָן שָׁם, etc.) signifie que ce mot qui sert d'exemple n'existe pas réellement.

Réponses aux questions-tests de certaines pages qui suivent

- page 35. Réponse = "oui" à toutes les questions
- page 38. Réponse = 2, 2, 2, 1, 4, 1, 3
- page 55. Réponse = tous monosyllabiques sauf 5 qui ont 2 syllabes : אָנָה אָ-חֲזַק , גַּ-עֵלִי אָ-חֲזַק , אָּ-חֲזַל , אָּ-חֲזַל , אָּ-חֵזַק , אַנְה אָ

03. BIBLIOGRAPHIE

Grammaires de l'Hébreu moderne

 Brigitte DONNET-GUEZ, Grammaire de l'Hébreu, simple et pratique, 5^{ème} édition (La Varenne, Vera Pax Éditions, 1993, 1998).

"Simple et pratique" en effet. L'essentiel y est, mais parfois contestable. Ce qui concerne l'Hébreu biblique est sommairement regroupé dans le chapitre final.

 Maurice HOROWITZ, Précis de grammaire hébraïque, le guide de l'hébraïsant égaré, (Paris, Institut de la connaissance hébraïque, 1969).

Un peu sommaire et daté, mais encore présent sur le marché.

- David COHEN et Haïm ZAFRANI, Grammaire de l'Hébreu vivant (Paris, P.U.F., 1968).
 - Se veut "ouvrage de consultation pour les étudiants" selon les principes modernes de linguistique.
- Marie-Paule FELDHENDLER, Grammaire pratique de l'hébreu israélien, (Paris, ellipses, 2003).
 Tout récemment sorti : semble fort intéressant.

S'il y a d'autres ouvrages actuellement sur le marché français, j'avoue ne pas les connaître.

Grammaires de l'Hébreu biblique

Pour ce qui concerne la grammaire de l'Hébreu biblique, le choix est nettement plus vaste. Citons en particulier (et en français) :

- Paul JOÜON, *Grammaire de l'Hébreu biblique* (Rome, Institut biblique pontifical, 1923), (édition photomécanique corrigée, 1965)¹; la classique incontournable des francophones.
- Jan P. LETTINGA, Grammaire de l'Hébreu biblique traduite du néerlandais par A. et A. SCHOORS (Leiden, Brill, 1980).
- MAYER LAMBERT, Traité de grammaire hébraïque (Paris, Ernest Leroux, 1931)².
- TOUZARD, *Grammaire hébraïque abrégée, nouvelle édition refondue par* A. ROBERT (Paris, librairie Lecoffre, Gabalda & C^{ie}, 1969) ; sans doute la plus répandue.
- Arian VERHEIJ, *Grammaire élémentaire de l'hébreu biblique* traduite du néerlandais (Genève, Labor et Fides, 2007); plus descriptive qu'explicative, (par l'auteur de "*Bits, Bytes and Binyanim*").

Et bien que cela ne soit pas traduit en français, comment ne pas mentionner la classique des classiques à laquelle tout le monde se réfère :

• [Wilhelm GESENIUS -] Emil KAUTZSCH, *Gesenius' Hebrew Grammar* ("GKC" pour les intimes) *translated by A. E. COWLEY*, 2ème édition (Oxford, Clarendon, 1910).

¹ Il en existe une version révisée et complétée par Takamitsu MURAOKA, mais en anglais.

² Malgré son ancienneté, ce livre presque introuvable reste de loin le meilleur existant à ce jour en langue française. Il a été complété par Rachel WEIL et Yaffa ELLENBERGER *Appendices à la grammaire Hébraïque de Mayer Lambert* (Droz, Genêve, 2005).

On peut toujours utiliser avec profit les bonnes vieilles grammaires d'antan :

- M.D. SCHILLING, Grammaire hébraïque élémentaire; (Paris, Beauchesne, 1933).
- Jehanne LEFEVRE, *Précis de grammaire hébraïque* ; (Paris, Firmin-Didot, 1945).
- MEYER JAÏS, *Grammaire hébraïque élémentaire* ; (Paris, éditions du comptoir du livre du Keren Hasefer, 1948).
- Charles F. JEAN, *Grammaire hébraïque élémentaire*; 3^{ème} édition (Paris, Letouzey et Ané, 1950), (une nouvelle ré-édition est sortie récemment).
- etc. etc.

Une mention spéciale à l'excellent ouvrage malheureusement quasi-introuvable aujourd'hui car non ré-édité depuis longtemps :

- Paul AUVRAY, *Initiation à l'hébreu biblique*; 2ème édition (Tournai-Paris-Rome-New York, Desclée et Cie, 1952 – 1964); l'essentiel y est, très clair; avec, en prime, un très bon répertoire des principaux mots de l'Hébreu biblique classés par thèmes.
- Meilleur manuel d'initiation que le précédent, l'Hébreu biblique ; méthode élémentaire, de J.
 WEINGREEN (1939-1959), traduit par Paul HÉBERT, (Paris, Beauchesne, 1984), est en revanche peu utilisable comme grammaire, car tout y est éparpillé en fonction des exercices.
- Et d'autres manuels d'initiation que je ne connais guère, faute d'avoir eu l'occasion de les pratiquer :
 - Danielle ELLUL, Apprendre l'hébreu biblique par les textes ; (Paris, Cerf, 2003).
 - Agnès TICHIT, *Le verbe en hébreu biblique* ; (Bruxelles, Safran, 2004), pour ceux qui s'intéressent aussi à l'hébreu moderne.
 - complété par A. TICHIT, *Hébreu biblique, grammaire de base et introduction aux fêtes juives* : (Bruxelles, Safran, 2005), "de base" certes, mais très sommaire.
 - Sophie KESSLER-MESGUICH, *L'hébreu biblique en 15 leçons* ; (Presses Universitaires de Rennes, 2008).
 - Thomas O. LAMBDIN, *Introduction à l'hébreu biblique* (Londres, Darton, Longman + Todd, 1973, 1998), traduction de François LESTANG ; (Lyon, Profac 2008, 2011).
 - Isabelle LIEUTAUD, Lire l'hébreu biblique ; (Boissy-Saint-Léger, éditions bibliques, 2014).

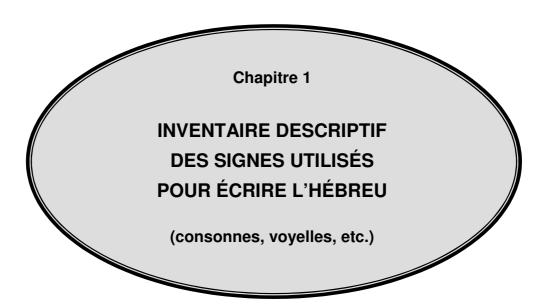
Divers outils de grammaire

Ajoutons deux opuscules (réalisés par Sha>ûl BARQALI), pas chers du tout, mais à la typographie très "serrée" et peu lisible ; ils peuvent rendre bien des services, (mais sont entièrement rédigés en hébreu, pas en français) :

- בּשְּׁלֵים הַשְּׁלֵּים הַשְּׁלֵּים "tableau complet des verbes" ; conjugaisons selon les binyanîm et les catégories, (Jérusalem, Rubin Mass, 1970, 1980).
- לּיַת הַשְּׁמֵּוֹת הַשְּׁלֵם = "tableau complet des noms", prépositions et particules ; avec leur flexion, (Jérusalem, Rubin Mass, 1964).

04. SOMMAIRE

			Page
Chapitre 1.	Inventaire descriptif des signes utilisés po (consonnes, voyelles, etc.)	our écrire l'hébreu	11
	11. Les différentes sortes de signes		13
	12. Les consonnes et leurs particularités		17
	13. Les voyelles et leurs secrets		25
Chapitre 2.	Les bases de la grammaire massorétique (racine, mot, syllabe, voyelles et s	hewa>)	31
	21. Le mot : la racine et le schème		33
	22. La syllabe, au cœur du "système"		37
	23. La mobilité des voyelles		49
	24. L'astuce et la subtilité du shewa>		53
	25. L'assemblage des éléments du mot		67
Chapitre 3.	Le verbe : le "plat de résistance" (assez lourd à digérer, malgré des re	ecettes simples)	77
		→ [à paraître un jour	peut-être ?]
Chapitre 4 e	t suivants	→ [à paraître un jour	peut-être ?1



<u>Attention</u>! Ce 1^{er} chapitre est un simple inventaire préalable, mais indispensable, des signes utilisés en Hébreu. Il conviendra de s'y référer quand ce sera utile, au fur et à mesure des développements concernant la grammaire proprement dite; mais il serait trop indigeste de chercher à tout retenir d'emblée; bref, un chapitre-"catalogue", à consulter selon les besoins.

[\$ 111 à 113 b]

11. LES DIFFÉRENTES SORTES DE SIGNES

L'Hébreu (qui s'écrit et se lit de la droite vers la gauche) dispose de 4 types de signes écrits :

[voir infra, au § 121 page 17, le tableau des consonnes];

112. <u>des **voyelles**</u> (הְּנִיּעוֹת), mises au point par les massorètes, mais qui ne sont pas écrites dans les bibles manuscrites (uniquement dans les bibles imprimées), ni dans l'HÉBREU moderne (sauf pour des documents à vocation pédagogique ou en poésie) ;

pour cette raison, 4 consonnes א, ד, ד, traditionnellement appelées "matres lectionis" sont utilisées en Hébreu biblique pour donner une indication utile à la prononciation; en Hébreu moderne il s'agit surtout du r et du r;

[voir infra, § 131 a page 25 et § 135 page 29, le tableau des voyelles];

- 113. <u>des **signes "diacritiques"**</u> : signes conventionnels ajoutés à une lettre ou à un mot afin de distinguer entre deux lettres (ou deux mots) différent(e)s mais dont l'écriture est identique :
- a > le **point diacritique du """:** simple petit point placé latéralement et en haut de cette consonne pour indiquer qu'il faut la prononcer sifflante (= s comme dans "sur") si le point est placé à gauche (ت) ou qu'il faut la prononcer chuintante (= ch comme dans "chat") s'il est placé à droite (ت);

-

¹ En Hébreu biblique, c'était le cas aussi de 3 autres (ג, ד, ד); mais on n'a pas gardé la mémoire de leur double prononciation. Se reporter infra (§ 113 b) à la formule mnémotechnique des "BeGaD-KeFaT", c'est-à-dire les 6 consonnes susceptibles d'être affectées d'un "dagésh qal" (cf. ci-dessus, § 113 b, à propos des "signes diacritiques").

² Expression latine consacrée par l'usage (au singulier "mater lectionis"), signifiant littéralement "*mère(s) de lecture*" (c.à.-d. "guides" de lecture), que GENEBRARD, dans son *Isagoge ad legenda et intelligenda Rabbinorum commentaria* (Paris, 1563), attribue à tort à son "collègue" grammairien GUIDACERIUS, auteur de *Peculium Agathi* (1537), qui les y appelait "matres, scilicet sermonis" ("*mères, évidemment du langage*").

Noter que même si la prononciation ne change plus que pour 3 d'entre elles $(\exists, \exists et \exists)$, il est important de bien se rappeler les 6 consonnes concernées par le dagésh qal pour comprendre les mécanismes du shewa $^{>}$ et des syllabes qui peuvent être ouvertes ou fermées (cf. infra, $\S 222 a$, page 38, et paragraphes suivants).

c ➤ le dagésh ḥazaq (בְּיֵנֶשׁ הְּזָּכְן = "point fort")¹: graphiquement identique au dagésh qal (c'est-àdire un simple point à l'intérieur d'une consonne), le dagésh ḥazaq est d'une tout autre nature : il indique que cette consonne² est à prononcer comme une consonne redoublée (exemple : לְמֵּר - "il enseigna" - est à prononcer "limméd" et non pas "*liméd") ; ce signe peut affecter n'importe quelle consonne, y compris les BeGaD-KeFaT, à l'exclusion des gutturales (אַ, הַ, הַ, הַ) et du ¬³;

[14]

Quand un dagésh ḥazaq affecte une des BeGaD-KeFaT, il faut le considérer comme jouant également le rôle de dagésh qal, c'est-à-dire qu'il faut prononcer cette consonne non seulement comme consonne double mais aussi avec le son dur (occlusif) ; ainsi par exemple se prononce "qibbél" et non "*qivvél" ; cette ambiguïté est une invitation à la vigilance!

Note. Il faudrait ajouter à la liste des signes diacritiques le "rafèh" (קֹפֶּה"); ce petit trait horizontal placé au-dessus d'une consonne indique que celle-ci est bien écrite sans dagésh, ni qal ni ḥazaq. Utilisé dans certains manuscrits anciens, ce signe, inversement symétrique du dagésh, est presque toujours redondant et n'a réellement d'intérêt que dans des ouvrages de grammaire qui veulent "mettre les points sur les i" (en l'occurrence ce serait plutôt "mettre les traits sur les consonnes") et insister sur le fait que cette BeGaD-KeFaT doit être prononcée "douce" (= spirante) ou que cette consonne n'est pas redoublée.

d > le mappîq (מַפִּיק = "faisant sortir"): graphiquement identique au dagésh, ce point, n'affectant que la consonne ה (et uniquement en position finale du mot), indique que ce ה est une vraie consonne gutturale et non pas la simple "mater lectionis" d'une voyelle (a ou è) et qu'il faut la faire entendre comme telle (un peu comme en français le h "aspiré", mais plutôt "expiré");

Cela ne se produit en fait que dans deux cas: pour signaler un ה qui fait partie des consonnes constitutives de la racine du mot (בהה חמה, המה חמה, המה כמה) ou un suffixe personnel complément 3ème personne du féminin singulier non évident (cf. infra au chapitre sur les pronoms personnels suffixés, et document 3.030, 2° colonne à partir de la gauche). [Dans certains manuscrits, le mappîq est utilisé pour toutes les matres lectionis].

¹ Avec le cas rare du דְּחִיקְ ("pressé") = dagésh ḥazaq "euphonique" dans la 1ère consonne d'un mot étroitement lié ryth-miquement à un mot terminé par une syllabe ouverte en "a" ou "è" (ex : לְכָה־נָּאָּ " $va\ donc\ !$ "; "que c'est bon !").

² Cette consonne est ainsi "pointée", un peu comme une note de musique sur une partition musicale.

³ En réalité, on trouve quelques rares cas dans la Bible d'un dagésh affectant un \neg (17 fois = en 1 Sa 1₆, 10₂₄, 17₂₅, 2 R 6₃₂, Jr 39₁₂, Ez 16_{4.4}, Ha 3₁₃, Ps 52₅, Pr 3₈, 11₂₁, 14₁₀, 15₁, Jb 39₉, Ct 5₂, Esd 9₆ et 2 Ch 26₁₀) ou un \aleph (4 fois = Ge 43₂₆, Lv 23₁₇, Jb 33₂₁ et Esd 8₁₈); par ailleurs le point affectant parfois la gutturale π en fin de mot n'est pas un dagésh de redoublement, mais un mappiq (voir ci-dessus § 113 d).

⁴ Quand il est noté dans le texte de la Bible, comme c'est le cas par exemple dans l'édition anglaise de D. Ginzburg, ce signe complique plus la lecture qu'il ne la facilite.

- ▶ le pattaḥ furtif (פַּחַה נַנוֹבָה)¹: ce n'est pas à proprement parler un signe diacritique comme les précédents, mais c'est pourtant bien ici qu'il faut le ranger. Il est certes écrit et prononcé comme la voyelle pattan (ce qu'il est réllement du point de vue de la phonétique). Pourtant, du point de vue de la grammaire, il ne faut pas, dans le système massorétique, le compter comme une voyelle². Il est noté sous les gutturales y, n ou n en fin de mot quand la voyelle qui précède est autre que "a"³; et sa seule raison d'être est d'inviter à ouvrir la bouche⁴ brièvement, et immédiatement après avoir prononcé la voyelle qui précède, pour bien faire entendre la gutturale finale. Ainsi le mot רוֹהַ (= "vent"), grammaticalement considéré comme n'ayant qu'une seule voyelle (le "û") et non pas deux, se prononce "rûaḥ" et non pas "*rûḥ"; de même le mot [1] (= "haut"), grammaticalement considéré comme n'ayant que deux voyelles (le "a" et le "o") et non pas trois, se prononce "gavoah" et non pas "*gavoh";
- f > le **maqqéf** [-] (קקף = "entourant", c'est-à-dire "unissant") : ce signe en forme de trait d'union (qu'il faudrait plutôt classer avec les tecamîm, cf. § 114) indique qu'il faut considérer les deux mots (ou plus) qu'il relie comme s'ils n'en formaient qu'un seul, c'est-à-dire comme une seule et même unité rythmique (ce qui est important dans l'Hébreu biblique, fait pour être cantilé), avec un seul accent tonique (situé bien sûr sur la dernière partie du mot composé)5;
- $g > la double apostrophe ["]^6$, insérée à l'intérieur d'un mot juste avant la dernière consonne, indique (uniquement en Hébreu moderne) qu'il ne s'agit pas réellement d'un mot mais soit d'un sigle [par exemple רש"י (lire « "Rashî") signifie « רבי שׁלומה יצחקי » = "Rabbi Shelômoh Yichaqî"], soit d'un chiffre, équivalent à la valeur numérique des caractères qui constituent ce pseudo-mot [par exemple תרי"ג sert à écrire le chiffre 613]⁷;
- h > la simple apostrophe [1], insérée à l'intérieur d'un mot juste après une consonne, indique (uniquement en Hébreu moderne, dans des mots décalqués phonétiquement de mots d'une autre langue que l'Hébreu) que cette consonne ne doit pas être prononcée à la manière hébraïque, mais d'une manière que l'alphabet hébraïque est incapable d'indiquer (par exemple ג'ר ne doit pas être lu "go", mais "Jo" à la française ... ou à l'américaine).

¹ Appelé traditionnellement "pattaḥ ganûv" (au masculin) dans les grammaires d'Hébreu biblique.

² Ceci est un perpétuel sujet de querelle entre spécialistes. Il me semble qu'on ne peut pas être efficace dans la grammaire hébraïque sans distinguer résolument le point de vue de la réalité phonétique et le point de vue d'un mécanisme grammatical logique (mais "virtuel"). Même s'il est assez artificiel, c'est ce dernier qui sera toujours pris en compte ici.

La voyelle "a" est la seule qui se prononce avec la bouche grande ouverte ; toutes les autres voyelles impliquent une certaine fermeture de la bouche, ce qui rend très difficile de faire entendre une gutturale dans le même mouvement.

⁴ C'est-à-dire "faire Aaah" comme le savent si bien les médecins désirant examiner la gorge d'un patient!

⁵ Ce signe n'a pas autant d'utilité en Hébreu moderne qu'en Hébreu biblique, mais on le trouve dans certains mots, par exemple les mots composés avec le préfixe négatif אָי־אָפַשֶּר (= "impossible").

⁶ À distinguer du signe appelé "gershayim" signifiant "double apostrophe" (ou, en Hébreu moderne, "guillemets") qui est noté non pas entre les lettres mais au-dessus du mot, et qui fait partie des țe amîm.

Voir infra (§ 121) le tableau des consonnes avec leur valeur numérique.

114. des te<amîm ou "signes de cantilation" (מַּלְמִים , substantif masculin pluriel d'une racine signifiant "donner du goût, donner du sens") = ensemble de petits signes conventionnels placés au-dessus ou au-dessous des mots, mis au point par les massorètes pour indiquer la façon de cantiler le texte de la Bible ; ce système codé très astucieux (véritable analyse syntaxique du texte) et trop mal connu¹ ne concerne vraiment que l'Hébreu biblique et sa syntaxe ; il ne sera donc pas présenté dans ces deux premiers chapitres.

Notons pourtant que, parmi ses diverses fonctions, ce système de signes signale aussi, pour chaque mot, sur quelle syllabe doit se mettre **l'accent tonique**. A la différence du français en effet, l'Hébreu, tant moderne que biblique, accentue nettement une des syllabes de chaque mot. C'est le plus souvent la dernière syllabe ; on dira dans ce cas que le mot est "oxyton" (מְלְּבֶעִי - ou מִלְּבָעִי -, mot d'origine araméenne signifiant littéralement "de vers le sol, le bas") ; et si le "ton" ou "accent tonique" est situé sur l'avant-dernière (ou "pénultième") syllabe, on dira alors que le mot est "paroxyton" (מִלְּעֵילִי - ou מִלְּעֵילִי -, mot d'origine araméenne signifiant littéralement "de vers le haut")² ; il n'est que très exceptionnellement sur l'antépénultième (l'avant-avant-dernière) syllabe³.

Cela n'a pas qu'un intérêt purement esthétique de musicalité : la place du ton est parfois essentielle pour le sens d'un mot, même en Hébreu moderne ; par exemple le mot קָּמָה signifiera "[elle] se lève" si l'accent est mis sur la dernière syllabe, mais "elle se leva" s'il est mis sur l'avant-dernière ; de même, le mot בִּירָה est un mot d'origine biblique signifiant "citadelle" ou "capitale" s'il est oxyton, mais c'est un mot d'importation étrangère signifiant "bière" quand il est paroxyton.

En Hébreu biblique massorétique, fait avant tout pour être cantilé, le "ton" fait de chaque mot une "unité rythmique" (au sens musical du terme). C'est un paramètre dont les massorètes ont tenu le plus grand compte dans leur système de grammaire (cf. chapitre 2) et dans leur code d'écriture. Ainsi plusieurs mots, reliés par un (ou des) "maqqéf" (cf. § 113 f), n'ont qu'un seul ṭacam et sont rythmiquement interprétés comme un seul mot. Ainsi certains mots sont dits "proclitiques" (= sans ton, devant un mot accentué ; exemple בְּלִישׁ, "prends-donc"); "que c'est bon", שֶּׁבְּשׁרָבָּא, "prends-donc"); en Hébreu moderne on peut trouver aussi des mots "enclitiques" (= sans ton, derrière un mot accentué ; exemple שִׁבְּיִי "écoute-donc").

¹ Certains auteurs n'y voient, hélas, qu'un catalogue tarabiscoté de signes conjonctifs ou disjonctifs entre mots voisins. En réalité, faire de l'Hébreu biblique en ignorant les te<amîm, c'est à peu près comme prendre le volant d'une voiture en ignorant les panneaux de circulation routière.

² Les mots hébreux sont le plus souvent oxytons ; sont paroxytons surtout les noms dits "ségolés" (ef. le chapitre sur les noms), les noms affectés de certains pronoms personnels suffixés (ef. le chapitre sur les pronoms), et certains mots importés d'une autre langue.

³ Exemples : מַּשְּׁהַרְּבָּה (ou אַּדְּרַבְּּא = "à plus forte raison" ; mot araméen), ou מַּשְּׁהרּ (= "quelque chose") ; mais cela n'est jamais le cas dans la Bible.

12. LES CONSONNES ET LEURS PARTICULARITÉS

121. <u>Liste des consonnes</u> (= l'alphabet hébraïque)

LET	TRES (אוֹתִיאת (אוֹתִיאת	en écrit	ure	valeur			
ca		cur	sive ²	Rashi ³	numé-	NOM	Prononciation	Catégorie⁴
normale	finale ⁵	normale	finale	finale	rique		(la plus courante)	
*		k		б	1	אָֿלֶף	h muet [#]	G ^{al} M.L. Q ^{sc}
ב/ב		٦		3	2	בֵּית / בֵית	v#/b	B k B ^{af}
ג / ג		۶		٦	3	וּפֶּזֶל	g (dur)	Bk
7/7		3		7	4	דָלֶת	d	B k D ^{al}
π		ก		ß	5	הַא	h aspiré	G ^{al} M.L. E ^{sc}
٦		1		1	6	ָרָר	V [#]	M.L. B ^{af} E ^{sc}
7		3		ľ	7	أذا	Z	D ^{al}
П		^		£	8	חֵית	"j" espagnol [#]	G ^{al}
១		6		೨	9	מֵית	t [#]	D ^{al}
•		,		,	10	יוֹד (יוּד Ou)	у	M.L. E ^{sc}
コノゴ	٦	כ	7	ר	20	ๆวุ / ๆวฺ	"j" espagnol#/k	Bk
5		f		}	30	לָבֶּיר	1	E ^{sc}
מ	ם	N	P	۵ ۾	40	מֵים	m	B ^{af}
۲	1	J	1	,	50	נרך	n	E ^{sc}
Q		0		Ω	60	ۻؙؚؿ٦	s [#]	D ^{al}
ע		1		ရ	70	עַֿיִן	h muet#	G ^{al}
ط ا	ካ	ð	1	ر ۵	80	פֿא / פֿא	f/p	B k B ^{af}
z	γ	3	P	5 7	90	(פָרָה (צָרָי ou)	ts	D ^{al}
P		P		٦	100	קוף (קוף ou)	q	
٦		7		٦	200	ריש	r (roulé)	Đ ^{gsh}
שׁ/שׂ		е		ת	300	שִׁין / שִׂין	s#/ch	D ^{al}
ת/ת		^		5	400	רָּזָר	t [#]	B k D ^{al}

Remarque: certaines prononciations indiquées ci-dessus (et marquées du signe *) sont identiques pour deux consonnes hébraïques différentes (x et y, z et 1, π et z, z et n, z et z, voire parfois z et p). C'est parce que la prononciation exacte ancienne de ces lettres, plus ou moins conservée dans l'écriture, a été oubliée, ou bien n'est usitée que dans certaines communautés, selon leur culture d'origine.

¹ Le terme אוֹת (= "lettre") désigne tout caractère de l'alphabet hébraïque, mais comme certaines lettres peuvent parfois être utilisées autrement que comme des consonnes, en grammaire on utilisera le terme עצור (= "consonne") par opposition à אָנוּעָה (= "voyelle"), cette dernière pouvant être allongée par une אוֹת (en l'occurence une "mater lectionis").

² Ecriture manuscrite usuelle, variant donc d'une personne à l'autre. Les caractères reproduits ici sont empruntés aux polices "Sivan" pour les consonnes ב, ב, ב, ב t " ; et "MF Graffiti" pour les autres caractères.

³ Sorte d'écriture cursive ancienne souvent utilisée pour les commentaires de la Bible ou du Talmud, notamment pour les commentaires de Rashi (rabbi champenois du 11 ème siècle), d'où l'habitude de parler de "l'écriture Rashi".

 $^{^4}$ G^{al} = gutturales, Θ^{gsh} = ne supportant pas le dagésh, Bk = BeGaD-KeFaT, M.L. = "mater lectionis", B^{af} = Bûmaf (labiales), D^{al} = dentales, Q^{sc} = susceptible d'être quiescente, E^{sc} = escamotable ; cf. ci-dessous au § 122.

⁵ En hébreu, "finale" se dit "סוֹפִית". Le "truc" mnémotechnique traditionnel pour retenir les lettres ayant une écriture finale spéciale est בְּנְנַפֵּ"ץ", mot fictif qui signifierait "comme celui qui brise" (...la virtuelle ligne du bas ?).

[§ 122 a] [18]

122. Les catégories à repérer

Il ne s'agit pas ici d'une classification "scientifique" selon les lois de la phonologie moderne (palatales, fricatives, etc.)¹ mais des quelques catégories de consonnes ayant en commun une particularité qu'il faut avoir en tête pour comprendre tel ou tel point de la grammaire.

$$a > [\mathbf{G}^{\mathsf{al}}] = \mathsf{les}$$
 "gutturales" (גָרוֹנְיוֹת סט גָּרוֹנְיוֹת, en abrégé 'גֹּר) = אָ et מע

Parce qu'elles s'articulent au niveau de la gorge, ces quatre consonnes sont assez délicates à prononcer. En particulier il est difficile de les prononcer si la bouche n'est pas bien ouverte et il est impossible de les faire entendre comme consonnes redoublées.

C'est pourquoi on modifiera la voyelle qui les accompagne pour faciliter la prononciation chaque fois que ce sera à la fois utile et possible ; exemples :

- la présence d'une gutturale entraînera le choix d'une voyelle plus ouverte (le pattaḥ) dans les noms "ségolés" (exemple le "a" de מַלַּדְּ ou les deux "a" de נַּעָּר au lieu des deux "è" de מַלָּדָּ);
 - dans la conjugaison des verbes, l'inaccompli sera vocalisé en "a" plutôt qu'en "o" ;
- les mots se terminant par les gutturales ש, ח ou ה seront souvent affectés d'un pattaḥ furtif (cf. § 113 e) quand la gutturale finale n'est pas précédée de la voyelle "a".

C'est aussi pourquoi ces 4 consonnes ne peuvent être affectées par un dagésh ḥazaq (c'est-à-dire de redoublement), ce qui entraînera des modifications vocaliques : allongement "compensatoire" (עָם תַּשֶׁלוּם) de la voyelle qui précède ou "redoublement virtuel" (לְלֹא תַּשְׁלוּם); cf. § 222 sur les syllabes ouvertes ou fermées).

C'est enfin parce qu'il est impossible de prononcer une gutturale sans voyelle immédiatement avant une autre consonne qu'on ne mettra jamais un shewa> mobile sous une gutturale, mais un shewa> "coloré" vocaliquement (en "a", "è" ou "o", cf. § 242), c'est-à-dire une semi-voyelle = קַּמַך ou הַמַּך ("ḥataf" ≈ "enlèvement") permettant de faire entendre la gutturale.³

Noter que le \aleph , plus souvent "quiescent" (cf. infra § 122 k) que guttural, supporte mieux que les autres gutturales les voyelles fermées et ne requiert donc jamais le pattah furtif; en revanche, il n'admet ni le dagésh hazaq⁴ ni le shewa> mobile⁵. Quant au Π , il est plus souvent "mater lectionis" (cf. infra § 122 d) que guttural; il est, bien sûr, toujours guttural quand il est affecté d'un mappîq (Π ; cf. supra § 113 d).

Comme le pattaḥ furtif, le shewa > mobile et le shewa > coloré ne sont pas, grammaticalement, considérés comme des voyelles (cf. supra § 113 *e* avec la note 2).

Francis BOULANGER. (02-05-2004) revu le 08-09-2021.

¹ On peut trouver cela un peu partout, notamment dans la grammaire de COHEN et ZAFRANI (op. cit.).

 $^{^2}$ \aleph = occlusive douce, \Im = occlusive forte, \Im = fricative douce, \Im = fricative forte.

³ Les gutturales supportent par contre parfaitement le shewa² quiescent (cf. § 242), mais en vertu de la loi du moindre effort, l'usage s'imposera d'utiliser un shewa² coloré sous une gutturale même parfois à la place d'un shewa² quiescent, qu'on appellera alors "hatéf auxiliaire" (cf. infra au chapitre sur la conjugaison des verbes avec une radicale gutturale document 3.210.R0 page 11. et autres répertoires de verbes avec des gutturales).

⁴ On trouvera quelques rares exceptions dans certains manuscrits bibliques (en Ge 43_{26} , Le 23_{17} , Jb 33_{21} et Esd 8_{18} †).

⁵ On trouve 51 fois dans la Bible un 'alèf affecté d'un shewa', mais c'est toujours un shewa' quiescent.

b > [Dgsh] = refus du "dagésh hazag" (pour le " ¬ ")

Pour des raisons assez mal connues, l'impossibilité d'être affecté d'un dagésh ḥazaq (et donc d'être redoublée) concerne non seulement les consonnes gutturales (cf. supra), mais aussi la consonne "ר". On pratiquera donc la règle de l'allongement compensatoire pour le résh comme pour la plupart des gutturales (exemple : au pi<él, on dit normalement בַּבֶּר - avec la 2ème consonne redoublée -, mais on dira בַּבֶּר, avec un "i" allongé en "é" ; cf. §§ 223 b et 231 d).

C > [Bk] = les "BeGaD-KeFaT"

En Hébreu biblique, 6 consonnes ont, pour un même signe d'écriture, deux prononciations possibles. Cette double prononciation possible a été gardée pour 3 d'entre elles :

- le ⊇ avec prononciation douce (ou "spirante") comme le "v" français ou prononciation dure ("occlusive") comme le "b" français ;
- le ⊃ avec prononciation douce (ou "spirante") comme le "j" espagnol (de "jota") ou prononciation dure ("occlusive") comme le "k" français ;
- le **n** avec prononciation douce (ou "spirante") comme le "f" (ou le "ph") français ou prononciation dure ("occlusive") comme le "p" français.

La double prononciation a, en revanche, été oubliée pour les 3 autres que l'on prononce toujours de façon dure ("occlusive") :

- le 1, toujours prononcé comme le "g" dur du français ;
- le ¬, toujours prononcé comme le "d" français ;
- le ¬, toujours prononcé comme le "t" français.

La présence dans ces lettres d'un dagésh qal (cf. supra § 113) indique qu'il faut utiliser la prononciation dure, et l'absence de ce même dagésh qu'il faut opter pour la prononciation douce. Mais si, en ce qui concerne la prononciation, la présence ou l'absence du dagésh n'a d'utilité que pour les trois premières, il est pourtant indispensable d'être attentif à la présence ou à l'absence de ce signe diacritique dans les six BeGaD-KeFaT pour comprendre et bien manier les règles de la syllabe, ouverte ou fermée (cf. infra §§ 222 et 223).

[M.L.] = les "matres lectionis" (אָמוֹת הַקּרִיאָה)

Complexe particularité de la langue hébraïque dans laquelle on n'écrit traditionnellement que les consonnes, c'est un procédé qui consiste à éviter la plupart des ambiguïtés de lecture d'un texte exclusivement consonantique en utilisant certaines lettres (des consonnes semi-vocaliques ou quasi-muettes, qui s'y prêtent donc assez facilement) pour les ajouter au texte consonantique comme indicateur de la voyelle à prononcer.

1

¹ Il y a en réalité 17 exceptions dans la Bible (pour la liste des occurrences, voir supra, § 113 c note 3).

[§ 122 d à f] [20]

Ces lettres, traditionnellement surnommées אָמוֹת הַקּרִיאָה (littéralement "mères de lecture" ; cf. supra § 112 note 2), sont grammaticalement à considérer comme des voyelles et non pas comme des consonnes (ce qu'elles peuvent toujours être par ailleurs). Dans les bibles imprimées (où figurent les voyelles des massorètes, le "נְקוּד", cf. infra § 13) un peu d'attention suffit à les repérer presque à coup sûr : ces consonnes sont utilisées comme matres lectionis à chaque fois qu'elles ne sont affectées ni par une voyelle ni par un shewa¹.

е Sont donc utilisées comme matres lectionis :

- les deux consonnes naturellement semi-vocaliques : le "r" et le "r" (correspondant au "y" et au "w" français), le "," indiquant une voyelle type "i" ou "é" et le "," une voyelle type "o" ou "u" (toujours prononcé "ou" et non pas comme un "u" français);
- mais souvent aussi les deux gutturales douces que sont le "ה" et le "א" : le "ה" (toujours en fin de mot) indiquant une voyelle "a" long (qamaç gadôl) ou "è" / "é" (sègôl ou çêrèh) tandis que le "א" indique, en Hébreu moderne, un "a" (ou un "é") tout comme le "ה"2.

Retenons, pour résumer la question des matres lectionis, que

- en Hébreu moderne, il s'agit surtout d'une convention de lecture : on y utilise normalement l'écriture pleine (הַכַּחֶב הַמֶּלֶא) c'est-à-dire sans les points-voyelles (נקוד) des massorètes, selon les procédés indiqués ci-dessus³;
- en Hébreu biblique, c'est à la fois une question de lecture et une question de grammaire. C'est une question de lecture en ce sens que le texte manuscrit de la Bible (= n'importe quel est écrit sans נְקוֹד mais avec un code de matres lectionis grammaticalement assez peu cohérent, et dont les massorètes ont hérité sans vouloir y faire de retouches.

C'est donc aussi une question de grammaire car dans les éditions de travail de la Bible, écrits en *écriture défective* (הַכְּחָב הֵחֶכֵּר), figure le נְקוּד, c'est-à-dire le système de vocalisation du texte mis au point par les massorètes de Tibériade ; or si leur système codé de voyelles visait à une parfaite cohérence, ils ont dû tenir compte des matres lectionis déjà présentes dans le texte consonantique, ce qui a conduit aux astucieuses transgressions mesurées de leurs propres règles qui font tout le charme de la grammaire hébraïque.

f

¹ En réalité, cela ne saute pas toujours aux yeux : par exemple dans le mot מצוֹת (= "commandements"), le waw est une vraie consonne affectée de la voyelle "o" (hôlam hasér), tandis que dans le mot מצות (= "pains azymes"), le waw est la "mater lectionis" de la voyelle "o" avec laquelle il forme donc une seule voyelle longue (hôlam malé>). En Hébreu moderne la difficulté est résolue en écrivant conventionnellement la lettre ambiguë en double exemplaire lorsqu'il faut la lire comme une consonne (exemple : מצוח pour "commandements", mais מצוח pour "pains azymes").

² En Hébreu moderne, l'emploi du "¬" ou du "¬" dépend beaucoup de l'origine (hébraïque, araméenne ou yidish) des mots. En Hébreu biblique, le "¬" est "mater lectionis" du "a", et souvent aussi du "è" ou "é", voire du "o", mais toujours en fin de mot ; quant au "x" il n'y est pratiquement jamais "mater lectionis" mais presque toujours en tant que lettre faisant partie de la racine du mot (même quand ce "x" est quiescent ; cf. infra § 122 k).

³ Pour plus de détails, se reporter à un cours de "pratique de la langue".

[21] $[\S 122 f \grave{a} i]$

> [Esc] = aptitude à l' « escamotage »

Ce terme, parfaitement étranger au vocabulaire des grammairiens, vise à attirer l'attention sur différents points de grammaire ayant en commun de manifester la "fluidité" de certaines consonnes, pouvant disparaître ou se modifier, ce qui risque de tromper la vigilance de l'hébraïsant.

- Transformation voyelle / consonne (et réciproquement) : **le " ¹ " et le " ¹ "**, qui sont par nature des consonnes semi-vocaliques (type "y" et "w" français ; cf. ci-dessus § 122 *d*) peuvent parfois, dans un mot, passer d'un rôle à l'autre.

Ainsi par exemple, les verbes de type "" ou "" ou "" (c'est-à-dire dont la 2ème consonne radicale est un "ו" ou un "ו" ; cf. chap. 3) se conjuguent normalement avec le "ו" ou le "י" utilisés comme voyelles (conjugaison type קום), mais se conjugueront avec le "ו" ou le "י" utilisés comme consonnes si la 3ème consonne radicale est un "ה" (exemple : היה קוה ענה , קוה ענה); de même le "י" (consonne) initial d'un substantif peut devenir voyelle du fait de l'adjonction d'un préfixe (exemple : יְרוּשֶׁלֵיִם = "Jérusalem", avec un "ו" consonne ; mais בּירוּשֶׁלַיִם = "a Jérusalem", avec un "י" voyelle) ; ou encore le préfixe "ו", conjonction de coordination de type consonne, se fera voyelle devant une "bumaf" (exemple : אָב וְאָם = "père et mère", avec un "ו" voyelle.²

- Élision d'une consonne, c'est-à-dire sa disparition totale : selon la terminologie des grammairiens, cette élision peut être ...
 - ... en tête du mot (= "aphérèse") : surtout **le "י" et le "ו"**, notamment à l'impératif des verbes de type "נ" ou un "י" ou un "נ" ; cf. ch. 3) ; exemple יָרֵד = "il descendit", mais ב "descends!" (du verbe יָרַד) ...
 - ... à l'intérieur du mot (= "syncope") : surtout **le " ה "** préfixé en début de mot quand il est luimême précédé d'un autre préfixe comme *l'article défini* (הֵא־הַיִּרִיעָה) précédé d'une préposition inséparable préfixée [type -جְּ-, ou -جְּ-] ; exemple : הַמִּרְבָּר = "le désert" mais בַּמִּרְבָּר = "dans le désert" 4 ...
 - ... en fin de mot (= "apocope") : **Ie " ה "**, surtout dans certaines formes conjuguées des verbes de type ל"ה (c'est-à-dire dont la $3^{\text{ème}}$ consonne radicale est un "ה" ; cf. ch. 3) ; exemple בָּנוּ construisirent" (du verbe בָּנוּ).
 - Assimilation totale d'une consonne dans la consonne qui la suit : **surtout le " ; "** : dépourvu de voyelle et précédé lui-même d'autre chose, le "; disparaît en tant que caractère écrit et s'assimile à la consonne qui le suit, entraînant ainsi le redoublement de celle-ci (laquelle se voit

¹ Cf. infra § 122 *l*.

² Cf. infra à propos des shewa (§ 24), des conjugaisons (ch. 3) et des particules préfixées (ch. ?). Autre cas : des mots comme שׁנְקִים (= "souk", "marché", avec un waw voyelle) ont un pluriel de type שׁנְקִים (avec un waw consonne).

³ Et aussi le "ל" mais seulement pour le verbe לקם "prendre". Les rares cas bibliques d'aphérèse du "א" comme dans מחד (pour "שָּהָ = "un" cf. Ez 33₃₀) ne sont guère usités aujourd'hui hormis dans la chanson du sédèr de Pèsah "חַר".

⁴ C'est aussi presque toujours le cas du préfixe "-¬¬" caractéristique de la conjugaison aux binyanîm hif⊂il et hof⊂al (efchapitre 3) quand il est précédé d'un pronom sujet préfixé.

İ

donc affectée d'un dagésh ḥazaq) ; exemples : on dit מָּלֶ (= "de là") et non pas *מָן שָׁם ; on dit הָפִיג (= "il déplaça") et non pas הָנִסִיג ; on dit

Ce procédé est comparable à l'assimilation du "n" du préfixe français "in-" qui s'assimile à la consonne qui le suit comme dans "immérité" ou "illimité"; mais si le Français juxtapose les deux consonnes identiques, l'Hébreu les "superpose" par le procédé du dagésh.

Noter qu'on trouve aussi l'assimilation totale ou partielle du "¬" (et rarement du "¬"), mais c'est plutôt ici un problème de consonnes "dentales" qui sera évoqué ci-dessous (§ 122 *m*) et surtout (cf. documents 3.116.B et C) à propos de la conjugaison au binyan hitpa<él.

- Les consonnes "fantômes" : le faux " ה " et le faux " ". Il est communément admis par les historiens de la langue hébraïque que les trois consonnes "ו", "י" et "ה" sont très "parentes" entre elles et qu'elles se sont peu à peu transformées l'une dans l'autre selon le processus suivant : le "ו" a tendance à se transformer en "י", et le "י" a tendance à se transformer en "ה". Mais comme le naturel chassé qui revient au galop, la consonne ancienne (ou "primitive") revient volontiers à la place de sa remplaçante dans certaines circonstances. Ce schéma en deux temps (du waw au yod et du yod au hé) est très utile pour comprendre bien des bizarreries apparentes de l'Hébreu.

Celles-ci seront abordées dans les dossiers de conjugaisons où elles apparaissent, mais en voici une liste sommaire : les verbes de type "" qui sont en réalité des "" ק" qui sont en réalité des "" et la parenté sémantique entre les mots dérivés des racines ע"י et la parenté sémantique entre les mots dérivés des racines ע"י et " [par exemple la racine ע"י חוֹח , d'où dérivent des mots avec un waw consonne comme ב" espace", des mots avec un waw voyelle comme "" et des mots avec un yod voyelle comme "" = "parfum"] ...

k ➤ [Q^{sc}] = quiescent (littéralement "au repos" ou "dormant") : le " ኣ ".

Une consonne est dite "quiescente" quand elle est écrite, mais sans être affectée d'une voyelle ni d'un shewa>, et non perceptible dans la prononciation du mot où elle figure. Certes on pourrait qualifier toutes les matres lectionis de "quiescentes". Mais si le "¹", le "³" et le "¬ï" sont nettement des indications vocaliques pour les sons "u/o", "i/é" et "a", le "¬x" ne joue le rôle de "mater lectionis" que d'une façon très ambiguë (cf. § 122 d). En réalité, quand il n'est affecté ni d'une voyelle ni d'un shewa>, il est plutôt quiescent, c'est-à-dire qu'on prononce le mot exactement comme si ce "¬x" n'existait pas.

¹ Quant à l'assimilation de "ל" on ne la trouve guère que pour le verbe קל qui donnera par exemple "ל" = "il prendra".

² S'il est permis d'employer des termes étrangers au vocabulaire des grammairiens.

³ Cf. l'ancien waw initial de la racine ולד, supplanté par un yod comme dans לֶּבֶּׁר (= "enfant"), mais qui réapparaît dès lors que la racine est précédée d'un préfixe, comme dans le nom מוֹלְּדְרָת (= "patrie").

⁴ Cf. l'ancien yod final des verbes ל"י devenus מין qui réapparaît dans la conjugaison dès lors qu'un suffixe est ajouté à la racine : בניתו (= "il bâtit"), mais בניתו (= "je bâtis").

⁵ Cf. le verbe שׁלוֹ qui a subsisté jusque dans l'Hébreu moderne à côté du verbe שׁלה et avec à peu près le même sens ("vivre dans la tranquillité").

Il a pourtant de l'importance sémantiquement car il fait en général partie de la racine, et grammaticalement car il laisse ouverte la syllabe dont il fait partie (cf. infra § 222). Bien entendu, quand il est quiescent, le "x" n'est pas à considérer comme une gutturale.

C'est pour cela que, dans les conjugaisons, à côté de la catégorie abondante des verbes commençant par une gutturale (y compris la gutturale "א"), on distinguera une catégorie spéciale pour quelques verbes commençant par un "א" non pas guttural mais quiescent (par exemple les verbes "שמר").

E "dire", אמר = "dire", שמר = "manger").

- [Baf] = bumaf (בּוֹמֵ"דְם) : les lettres " ב ", " ו ", " ב ", " ב " ; c'est-à-dire les quatre consonnes (bi-)labiales dont dispose l'Hébreu. Le fait qu'elles se prononcent avec les lèvres rapprochées l'une de l'autre rend difficile la prononciation de certains sons. En pratique, pour ce qui concerne la grammaire de la langue, cela joue surtout dans la manière de vocaliser (et donc de prononcer) la conjonction de coordination préfixée (-וֹח) : devant une "bumaf", le waw ne se prononcera pas יְ ("we"), mais יֹן ("ou"), comme cela a déjà été dit et illustré (§ 122 g) à propos de la "transformation voyelle / consonne".
- m > [D^{al}] = dentales : les lettres " ד ", " ד ", " ש " ; comme cela a déjà été dit ci-dessus (§ 122 i), ces consonnes sont suceptibles d'assimilation totale ou partielle, ainsi que de "métathèse" (c'est-à-dire de permutation) avec la consonne voisine. Il sera plus simple d'expliquer ces questions en situation concrète, dans le chapitre 3 concernant le verbe au binyan hitpa-cél¹.

n

En résumé, un petit "truc" qui peut être utile :

néant

Ø

mini

•

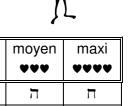
×

moyen

**

ע

évaporé assimilé assimilé



et attirance pour le shewa> coloré	٦	Π	π	ע	8
tendance à disparaître	*	3	•	٦	ī
teridance a disparatire	quiescent	assimilé	voyellisé	voyellisé	élidé
résistance aux chocs²		ה	3	ת	8

tendance à se transformer	۱ –	> ,	→ π	

LE "PALMARÈS" DES CONSONNES

aptitude au redoublement virtuel

réticence au shewa> quiescent

inerte

¹ Se reporter aux documents sur la conjugaison au binyan hitpa^cel = 3.116.B et 3.116.C.

² C'est-à-dire son comportement quand elle est comme "prise en sandwich" du fait de l'adjonction de certains préfixes.

13. LES VOYELLES ET LEUR(S) SECRET(S)1

130. Avertissement! Les voyelles hébraïques, qui par nature sont "mobiles" (d'où leur nom "קנועוֹת" = "mouvements", de la racine בוע = "bouger"), constituent en fait le cœur de toute la grammaire de l'Hébreu élaborée par les massorètes, grammaire restée inchangée dans l'Hébreu moderne, même si elle y est quelque peu "malmenée" par l'usage. Le subtil mécanisme des voyelles et de leur mobilité sera expliqué au chapitre 2. Il s'agit donc ici d'un simple inventaire descriptif des différentes voyelles utilisées en Hébreu ; et bien entendu, comme ci-dessus pour les consonnes, beaucoup de précisions données ici resteront sans doute hermétiques aux débutants. Il sera préférable de se référer à ce chapitre 1^{er} au fur et à mesure que telle ou telle question précise de grammaire sera abordée dans les chapitres 2 et suivants.

131. Liste des voyelles selon leurs noms traditionnels

[L'usage est de les classer selon leur plus ou moins grande "longueur"; cf. infra §§ 133-134]

- a > les 6 voyelles "longues" (תְּנוֹעוֹת נְדוֹלוֹת):
 - le qamaç gadôl (קְמָץ בְּדוֹל) 2 [= x] 3qui se prononce " a"
 - le çérèh (צֵירֵה = "fente") [= צֵי]qui se prononce " é "
 - le ḥîrîq malé> [ou gadôl] ([ou הְירִיק מָלֵא [נֶּדוֹל]) [= *ַ]qui se prononce " i "
 - le ḥôlam '' ḥasér (חוֹלֶם הְסֵר ḥôlam '' défectif'') [= x]...... qui se prononce '' o ''
 - le ḥôlam malé | חוֹלֶם מֵלֶא = ḥôlam "plein") [= זֹא]...... qui se prononce " o "
 - le shûrûq (שוּרוּק = "sifflement") [= אֹד]qui se prononce " **ou** " ⁶

En Hébreu biblique, on trouve aussi beaucoup de çérèh malé [= x] et parfois aussi des sèggôl malé [= x] qui se prononcent respectivement "é" et "è".

- b > les 5 voyelles "brèves" (הְנוּעוֹת קְשַנוֹת) :
 - le pattaḥ (กกุษ = "ouverture") [= x̄].....qui se prononce " a "
 - le sèggôl (קְּנוֹל = "grappe") [= אֶ]qui se prononce " **è** "
 - le ḥîrîq [ou ḥîrîq qaṭan] (חִירִיק ou חִירִיק [= x].....qui se prononce " i "
 - le qamaç qatan (קְמָץ קְמָן = "qamaç bref") [= ײַ]..... qui se prononce " **o** " ⁷
 - le qubbûç (אָבּדיץ) = "rassemblement") [= x]...... qui se prononce " \mathbf{ou} " 6

¹ Plus on pratique la grammaire hébraïque, plus on est tenté d'écrire "leur secret" au singulier (cf. infra, chapitre 2).

^{2 &}quot;Qamaç" signifie "compression" ; "gadôl" signifie "grand", par opposition à "qaṭan" (מְשָׁבְּ) qui signifie "petit, bref".

³ Par convention, chaque fois qu'il faudra écrire une voyelle hébraïque seule, elle sera écrite sous (ou sur, ou à gauche) du signe " x " qui représente donc fictivement une consonne hébraïque quelle qu'elle soit.

⁴ "Hîrîq" signifie "*grincement*"; "malé>" signifie "*plein*" (c.à.d. écrit avec une "mater lectionis", par opposition à "ḥasér" qui signifie "*déféctif*", c.à.d. écrit sans "mater lectionis"; cf. § 122 f).

⁵ Mot qui signifie "pression".

⁶ En Hébreu, le son fançais "u" n'existe pas ; quand il sera écrit "u" il faudra donc toujours prononcer "ou".

⁷ Mais qui s'écrit exactement comme le qamaç gadôl prononcé "a" ; d'où gros problème de lecture! (cf. infra, chap. 2) ; certains auteurs l'appellent קמץ הְשוּרְ אַמָּץ הַשׁרָּ אַמָּץ , la voyelle "très brève".

C → les 4 (soi-disant) voyelles "très brèves" (¹תָנועוֹת חֲטוּפוֹת):

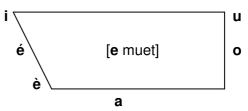
Parfois appelées improprement "demi-voyelles", ou "semi-voyelles", ces "shewa" et "shewa" colorés" sont certes indispensables à la prononciation des consonnes gutturales, mais, si l'on veut comprendre quelque chose à la grammaire hébraïque, il faut garder toujours présent à l'esprit que, grammaticalement parlant, elles ne sont pas considérées comme des voyelles, mais tout au contraire comme des signes indiquant une absence de voyelle²! (cf. infra au chapitre 2).

- le shewa> (หัวเข = "droit") [x̄] prononcé à peu près comme le " e " muet français³
- le ḥaṭaf-pattaḥ (การอาจุบุก ; ou shewa>-pattaḥ) [🛽] prononcé " **a** " (bref)
- le ḥaṭaf-sèggôl (מֲבֶּרְ־סֶגּוֹל ; ou shewa>-sèggôl) [אֱ] prononcé " è " (bref)
- le ḥaṭaf-qamaç (מַשַבְּר־קָמָץ; ou shewa>-qamaç) [אֱ] prononcé " o " (bref).

132. Liste des voyelles selon la phonétique moderne

Une voyelle, c'est le son produit par une colonne d'air émise par les poumons, avec une certaine "note" (= la vibration de cet air, plus ou moins grave ou aiguë selon la tension des cordes vocales dans le larynx) et un certain "timbre" (selon la position et le mouvement de la langue)⁴.

- Ainsi les voyelles peuvent être articulées plus ou moins en avant, ou au centre ou au fond de la cavité buccale⁵:
 - antérieures : ḥîrîq, çérèh, sèggôl
 - centrales⁶ : le pattaḥ, le qamaç ainsi que le "e muet" type shewa>
 - postérieures : ḥôlam, qubbûç et shûrûq



- b > Elles correspondent aussi à une plus ou moins grande ouverture de la bouche :
 - ouverte : "a"
 - semi-fermées : "o" : "é" et "è"
 - fermées : "u" ; "i"

Dans le schéma trapézoïdal classique ci-dessus,

- l'axe vertical correspond au degré d'ouverture de la bouche : du plus ouvert (en bas) au plus fermé (en haut);
- l'axe horizontal correspond à la position de l'articulation de la voyelle dans la bouche : de l'avant (à gauche) à l'arrière (à droite).

¹ Adjectif synonyme de נוגב (cf. § 113 e, à propos du pattaḥ "furtif") et signifiant "enlevé" ou "dérobé".

² S'il fallait un "truc" pour s'en souvenir, il suffirait de penser au mot très voisin שוא qui signifie "vanité", "néant".

³ La prononciation du shewa à l'israélienne est plutôt "è" que "e muet", surtout quand c'est un shewa mobile ; mais vu le nombre de voyelles hébraïques qui se prononcent "é" (ou "è"), cela ne facilite pas vraiment les choses !

⁴ Les consonnes, elles (cf. supra § 11), sont les "bruits" produits par la colonne d'air selon les obstacles qu'elle rencontre du fait de la position ou des mouvements de l'appareil phonatoire (larynx, pharynx, palais, langue, dents et lèvres), modifiant ainsi la résonnance des voyelles émises.

⁵ Cf. U. ORNAN, "HEBREW GRAMMAR", in *Encyclopedia Judaica*, Vol. 8, col. 90 (Jerusalem, Keter, 1971).

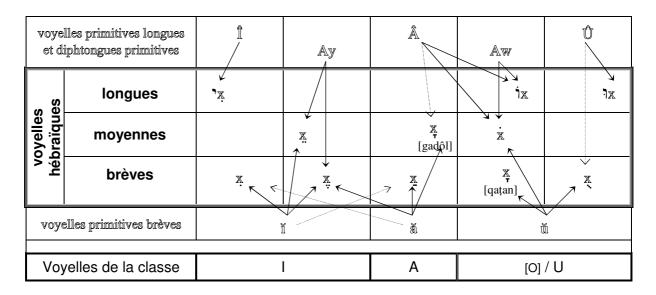
⁶ Le son "a" peut en réalité être articulé n'importe où entre une position antérieure et une position postérieure.

[§ 133 à 134]

133. Classement des voyelles selon leur origine

Toutes les grammaires "sérieuses" de l'Hébreu biblique analysent longuement les voyelles selon leur origine et leur évolution. Fondées sur les recherches des spécialistes en langues anciennes comparées, ces considérations fort pertinentes ont l'inconvénient d'être basées sur des hypothèses plus ou moins vérifiables et d'être très difficiles à manier pour les non-spécialistes.

Un résumé grossier peut en être fait par le schéma suivant¹ :



Ce schéma suppose que les langues sémitiques primitives disposaient de 3 voyelles brèves et de 3 voyelles longues (plus 2 diphtongues) et que les voyelles de l'Hébreu biblique seraient dues à une évolution de ces voyelles (ou diphtongues) primitives jusqu'aux voyelles hébraïques connues, selon les flèches indiquées. La flèche en pointillés (d'une voyelle primitive à une voyelle hébraïque) signifie qu'on ne constate en fait que rarement cette évolution.

134. Les voyelles hébraïques ont-elles une "longueur" ?

Certaines langues distinguent des voyelles "longues" et des voyelles "brèves", par exemple l'Anglais où le son "i" est plus bref dans "ship" que dans "sheep", ou le Grec ancien qui distingue l'O-mikron et l'O-méga. En est-il de même pour l'Hébreu ? À cette redoutable question, à peu près toutes les réponses possibles et imaginables ont déjà été données.

En résumé,

- l'Hébreu biblique pourrait provenir d'une langue ancienne où les voyelles étaient longues ou brèves (cf. schéma ci-dessus) ;
- à l'époque biblique, l'écriture "pleine" est utilisée de façon peu cohérente grammaticalement (avec une tendance à mettre de plus en plus de matres lectionis jusqu'à l'époque mishnique) ;

¹ Schéma plus ou moins repris de JOÜON (op. cit. § 6 i) et de MAYER LAMBERT (op. cit. § 129).

- les massorètes "naqdanîm" de Tibériade (ceux qui ont inventé les signes d'écriture des voyelles) tenaient compte d'une certaine longueur relative des voyelles dans leur façon de placer les "dagèsh" et les tecamîm, mais n'ont pas retenu le paramètre de la longueur des voyelles dans leur code de signes d'écriture vocalique¹;
- les grammairiens espagnols des 9^{ème} au 12^{ème} siècles², qui écrivaient généralement en arabe, ont souvent tenu pour essentiel ce paramètre de la longueur des voyelles ;
- en Hébreu moderne, il est très difficile (même à la lecture d'un texte écrit sans le niggûd) de distinguer si une voyelle est brève ou longue;
- et pourtant, il suffit de s'appliquer à bien prononcer l'Hébreu (surtout biblique) avec les accents toniques pour se rendre compte que les voyelles n'ont à l'évidence pas toutes (ni toujours) exactement la même longueur!

135. Le conseil de "bison fûté"

Pour bien comprendre la grammaire de l'Hébreu, le tableau des voyelles ci-dessous, relativement simple à mémoriser, s'avèrera très efficace.



- L'axe horizontal correspond à l'ouverture de la bouche :
 - au centre = l'ouverture maximale (bouche grande ouverte)
 - \rightarrow [les sons de la classe "A" = "A"];
 - vers la gauche = fermeture "latérale" (en éloignant les commissures des lèvres)
 - \rightarrow [les sons de la classe I = "È", "É", "I"];
 - vers la droite = fermeture "antérieure" (en rapprochant les lèvres vers l'avant)
 - \rightarrow [les sons de la classe U = "O", "U"]³.
- L'axe vertical correspond à la longueur des voyelles (voyelles plus longues vers le haut, voyelles plus brèves vers le bas).
- A peu de choses près, les modifications d'une voyelle en une autre (abrègement ou allongement) se font en passant d'une case à une case voisine (comme le roi sur un jeu d'échec).

Tableau des voyelles de "Bison fûté" :

¹ Noter que le signe unique utilisé pour le qamaç laisse penser qu'à leur époque il n'y avait qu'une seule façon de prononcer (sans doute "o"; mais ce point reste en débat).

En particulier Joseph Kimḥi (12^{ème} s.) qui a voulu bâtir un système (bien artificiel) avec 5 voyelles brèves (pattaḥ,

sèggôl, hîrîq qaṭan, qamaç qaṭan, qubbûç) et 5 voyelles longues (qamaç gadôl, çérèh, hîrîq gadôl, hôlam, shûrûq).

3 La fermeture est continue et progressive dans les deux sens : tous les sons intermédiaires sont théoriquement possibles.

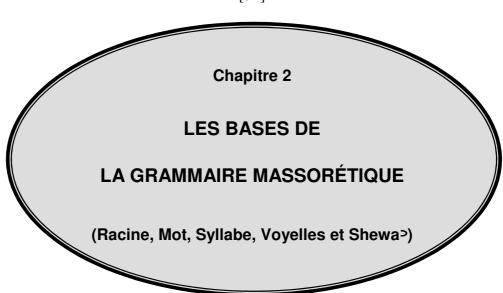


Tableau des voyelles de "Bison fûté" :

	FERM	lÉ latéralem	nent ←	OUVERT	\rightarrow Fl	ERMÉ en a	avant
	classe I		classe A	classe U			
son prononcé →	" "	"É"	"È"	"A"	"(O"	"U"
longues avec matres lectionis	**	"X	, X	[پِتا]		İx	7 _%
3 longues [dites "moyennes"]		ж.		¾ Ť [q. gadôl]		X	<i></i>
5 brèves	Ÿ.		X.	Ā	X ▼ [q. qaṭan]		X,
absence de voyelle = x							
parfois coloré en →			X.	<u> </u>	X T:		

Note : la courbe en pointillés correspond grosso modo aux modifications les plus fréquentes.

Francis BOULANGER. (02-05-2004) revu le 08-09-2021.



Comme cela a été expliqué supra (cf. § 01 Préliminaire) et plusieurs fois évoqué dans le chapitre 1^{er}, toute grammaire de l'Hébreu est fondée sur le travail des massorètes, et plus spécialement des "naqdanîm" qui ont mis au point un système de signes (voyelles, accents ou țe<amîm, et signes diacritiques divers) ajoutables au texte purement consonantique de la Bible afin d'en préciser le plus exactement et le plus fidèlement possible la manière de les prononcer et donc de les comprendre. Quand, à partir du $10^{\text{ème}}$ siècle (avec Saadia Gaon, Jonah ibn Janaḥ, etc.), on commença à écrire des livres de grammaire hébraïque, ce fut en s'inspirant largement des schémas de la grammaire grecque pour les adapter à la langue hébraïque.

La grammaire présentée ici est qualifiée de "massorétique" non pas parce qu'elle serait une reconstitution de ce que les massorètes avaient en tête (comment le savoir ?), mais parce qu'elle se veut "à la manière des massorètes", c'est-à-dire avec le souci permanent de concilier la fidélité au donné reçu et la plus grande cohérence possible. Et puisque le but visé était que chaque lecteur du texte biblique, même non spécialiste, le lise correctement sans avoir à réfléchir un quart d'heure entre chaque mot, il fallait que la cohérence du système de signes soit très simple.

Tel est le parti-pris de ce chapitre (et bien sûr aussi des suivants) : même si ce n'est sans doute pas historiquement exact, la grammaire de l'Hébreu sera présentée en supposant qu'elle fonctionne exactement **comme un jeu de construction** (type "Lego" ou "Meccano"), c'est-à-dire qu'à partir d'un nombre restreint d'éléments de base, et selon des procédés d'assemblage simples, on peut "construire" des "objets" plus ou moins complexes ; ces mêmes "objets" peuvent aussi, bien entendu, être complétés par d'autres éléments de base ou assemblés eux-mêmes entre eux, mais toujours avec les mêmes procédés d'assemblage¹.

C'est en ce sens que ce chapitre 2 est "à la base" de toute la suite. Et puisque "grammaire" se dit en Hébreu קידוף, recherchons donc la "précision" dans le moindre "détail".

¹ Pour plus de précision, s'informer auprès d'un enfant qui aime "faire du Lego".

² D'une racine signifiant "broyer finement" (plutôt style sucre glace que sucre en poudre) ; tandis que le nom français "grammaire" vise avant tout la "lettre écrite" ou le "texte" (en grec "gramma").

21. LE MOT (מֶּלֶה) : LA RACINE (שֹֹרֶשׁ) ET LE SCHÈME¹

Les éléments de base dont les mots sont constitués par assemblage sont :

- des consonnes
- et des voyelles
- [plus, éventuellement, quelques signes "diacritiques"].

Ces éléments de base sont répertoriés et décrits au chapitre 1^{er} (s'y reporter si nécessaire). Les procédés utilisés pour l'assemblage de ces éléments de base seront expliqués aux paragraphes suivants (surtout le § 22 sur "la syllabe").

Mais, préalablement, il faut avoir clairement compris ce qu'est un mot dans la langue hébraïque, et surtout comment ce mot est porteur d'un sens : en Hébreu, comme en d'autres langues dites "sémitiques", <u>la quasi-totalité² des mots sont dérivés d'une racine</u>.

- Le mot, c'est, comme dans toutes les langues, cet "objet" linguistique élémentaire répertorié dans les dictionnaires et utilisé, oralement ou par écrit, par toute personne s'exprimant en cette langue. Un mot hébreu, c'est une racine (consonantique) plus un "schème" (surtout vocalique).
- La racine est une séquence de 2 ou 3 consonnes (rarement plus³) qui est porteuse d'un sens ; ce n'est nullement un "concept" abstrait, mais tout au contraire quelque chose de concret (objet, action, geste, trait descriptif, etc.). Bien présente, même si c'est parfois inconsciemment, à l'esprit de celui qui s'exprime en Hébreu, la racine n'a pourtant de réalité que virtuelle : à part dans les traités de grammaire et les dictionnaires d'Hébreu biblique, aucune racine ne s'écrit nulle part, ni à fortiori ne se prononce⁴, puisqu'elle ne contient aucune voyelle. C'est pourtant la racine des mots hébraïques qui est leur principale pourvoyeuse de sens.
 - Le schème⁵, c'est une <u>séquence essentiellement de type vocalique</u> qui, combinée avec les consonnes de la racine, fait ainsi naître un mot avec un (ou des) sens propre(s) à ce mot ; "essentiellement" vocalique car si le schème comprend toujours une ou deux voyelles (rarement plus), il peut aussi contenir un (ou des) préfixe(s) ou / et suffixe(s).

Tout schème comporte donc au moins une voyelle. Les éventuels préfixes et suffixes du schème sont eux-mêmes constitués, bien entendu, par un ou plusieurs éléments de base du "jeu de construction" que sont les consonnes et les voyelles (cf. infra § 25).

¹ Cf. note 5. Présentation + poétique : B. DONNET-GUEZ (pp. 7-8) ; + claire : M.P. FELDHENDLER (pp. 23 sq).

² A l'exception, bien entendu, des onomatopés ou interjections (du type "oh!", "bof!", "boum", etc.) et des particules d'articulation logique (du type "et", "que", "or", etc.). Quoique ... pour ces dernières, il est bien possible que certaines soient aussi dérivées d'une racine dont on aurait quelque peu perdu la trace (?).

³ Les racines de plus de 3 consonnes sont à peu près toutes importées d'une langue étrangère.

⁴ Même si c'est une habitude qui fait gagner du temps, on ne devrait pas, par exemple, parler des racines "shamar" ou "qum" (ce sont là en réalité des mots hébraïques), mais des racines "shîn-mêm-rêsh" ou "qôf-waw-mêm" (en épelant, dans l'ordre, les consonnes qui constituent ces racines).

⁵ On pourrait parler de "mishqal" (מְשֶׁקֶל = "poids" ou "paradigme", "modèle"), mais les grammairiens ont l'habitude de n'utiliser ce terme que pour les substantifs et les adjectifs ; on utilisera donc pour plus de clarté le terme "schème" qui vaudra donc pour tous les mots quels qu'ils soient, même les formes verbales conjuguées.

d

Résumé: 1 racine + 1 schème = 1 mot (et réciproquement)

e > Exemple : de la racine "kaf-taw-bêt" [כתב] dont le sens est "action d'écrire" on dérivera, selon le schème utilisé, des mots tels que :

[éléments du schème] [ערב [c] + schème	\rightarrow mot	
[voyelle]	X X	כְּתְב	= écriture
[voyelles]	$X \stackrel{*}{X} \overline{X}$	בֿעֿב	= écrivain
[voyelles]	x x x	בָתַב	= il a écrit
[voyelle + préfixe]	ххйj	נְכְתַּב	= il a été écrit
[voyelle + préfixe]	ָדֹ אָ אָי א	הְכְתִּיב	= il a dicté
[voyelle + préfixe]	x ẍ ẍ χ	מלעב	= lettre
[voyelle + suffixe]	ν ӝ _× ӂ	כְּתֿבֶת	= inscription, adresse (postale)
[voyelles et "mater lectionis" finale]	й×××	כְּתֻבָּה	= contrat de mariage (écrit)
[voyelles et "mater lectionis" finale]	אָ אַר אָ ה	כְתוּבָה	= écrite
[voyelle + deux suffixes (-an + -ût)]	אַ אָ נוּת אַ אַ אַ נ	כַּתְבָנוּת	= dactylographie
[voyelles et mater lect ^{is} finale + préfixe]	הַאָּאָאָה	הַכְתָּבָה	= dictée
etc. [Note: le sign	ne "X" représente un	ne consonne	de la racine, quelle qu'elle soit.]

f > Conséquences concrètes

- Quelqu'un peut inventer un mot absent de tous les dictionnaires hébraïques et être pourtant parfaitement compris s'il a dérivé ce mot d'une racine connue avec un schème courant ; ce qui n'est pas vraiment le cas en français.
- Plus on sera attentif aux racines et aux schèmes utilisés pour chaque type de mots et plus les mécanismes de la grammaire hébraïque paraîtront simples.
- En Hébreu moderne, tout ce qui précède vaut autant qu'en Hébreu biblique, à ceci près que les nombreux mots "hébreux" qui ont été décalqués de mots d'une langue étrangère non sémitique ne correspondent évidemment ni à une racine ni à un schème hébraïques ; pourtant s'ils doivent être "conjugués" (verbes) ou "fléchis" (substantifs), ils suivent quand même les règles de la grammaire hébraïque.

Ils sont même souvent utilisés comme s'ils correspondaient à une racine hébraïque ; ainsi du substantif שֶׁלֶּפּוֹן, évidemment translittéré du mot français "télé-phone" (du grec "phonê" préfixé de "télé-", et dont la racine n'a rien de consonantique ni d'hébraïque), l'Hébreu a non seulement dérivé des mots comme שֶׁלֶפּוֹנִיא ("téléphonique") ou שֵׁלֶפּוֹנָא ("téléphoniste") à l'aide de suffixes identiques à ceux des schèmes usuels, mais aussi des verbes comme

et לְהַמֵּלְבּן ("téléphoner" et "se téléphoner") à l'aide des schèmes hébraïques normaux, comme s'il s'agissait d'une racine hébraïque de quatre consonnes.

a ➤ la technique de l'assemblage "Racine + Schème"

Tout deviendra plus clair quand sera expliqué (au § 22) le mécanisme de la syllabe ; mais dès à présent il est utile de retenir ceci :

- bien entendu, les voyelles du schème s'intercalent entre les consonnes de la racine ;
- toute voyelle doit nécessairement <u>suivre</u> une consonne (celle avec laquelle elle est prononcée) ; et donc un mot ne peut jamais commencer par une voyelle, mais toujours par une consonne² :
- une consonne peut en revanche n'être affectée (c'est-à-dire suivie) par aucune voyelle ; dans ce cas cette consonne doit nécessairement être affectée par un <u>shewa></u> (signe conventionnel signifiant "absence de voyelle sous³ cette consonne" ; cf. supra § 131 c) ;

En fait, même dans les textes vocalisés, on se dispense d'écrire le shewa> sous une consonne (sans voyelle) quand elle est en fin de mot ; ceci, pure convention d'écriture, ne change rien à la grammaire ni à la prononciation du mot ; mais pour éviter certaines erreurs de lecture et donc de compréhension, on écrira quand même le shewa> "sous" certaines consonnes finales : essentiellement le "kaph final" [¬-] et le "taw" final" [¬-] de certains mots⁴.

- enfin, en aucun cas une consonne ne peut être affectée par deux voyelles à la fois⁵ ; une consonne ne peut avoir que : soit une voyelle, soit un shewa?



Examen de "passage-au-paragraphe-suivant"

Compte tenu de ce qui a été dit jusqu'ici, est-il ou non imaginable (au moins théoriquement)

- qu'un mot hébreu se termine par une voyelle?
- qu'un préfixe hébreu se termine par une consonne?
- qu'un préfixe hébreu se termine par une voyelle ?
- qu'un préfixe hébreu soit composé lui-même de plusieurs consonnes ou voyelles ?
- qu'un suffixe hébreu soit composé lui-même de plusieurs consonnes ou voyelles ?
- qu'un suffixe hébreu commence par une voyelle?

[La facilité et la rapidité avec laquelle il répondra aux questions qui précèdent est un bon test de la vigilance et du "bon sens" du lecteur. Réponses p. 6.]

¹ Mais c'est au prix d'entorses à quelques règles de la grammaire, en l'occurrence celle des BeGaD-KeFaT, pour éviter que le son "f" (ou "ph") caractéristique du mot "téléphone" ne se transforme parfois en "p" selon les règles normales.

² Seule exception = la voyelle longue "shûrûq" quand la conjonction de coordination "waw" (qui est une consonne semi-vocalique certes, mais consonne quand même) est exceptionnellement vocalisée \(\frac{1}{3}\) ("ou") quand elle est préfixée \(\frac{1}{3}\) un mot commençant par une "bumaf" (cf. supra \(\frac{1}{3}\) 122 \(\left\)) ou par une consonne avec shewa\(\frac{1}{3}\) (cf. prépositions inséparables).

³ Entendre "sous" au sens d'« affectée \(\frac{1}{3}\) »; même si graphiquement le signe vocalique est écrit au dessus ou \(\frac{1}{3}\) gauche de la consonne, "une voyelle **sous** une consonne" signifiera toujours "une voyelle **qui suit** immédiatement une consonne".

⁴ C'est en particulier le cas presque toujours pour le pronom sujet suffixé 2^{ème} personne féminin singulier de la conjugaison à l'accompli (≈ passé) et toujours dans le même pronom personnel "séparé" 「No (ef. infra chapitre 3).

⁵ L'apparente exception des gutturales précédées d'un pattaḥ furtif n'en est pas une si l'on se souvient que cette soi-disant voyelle n'en est pas une, mais un simple signe fait au lecteur pour l'inviter à faire entendre la gutturale (cf. § 113 e).

22. LA SYLLABE (הֵבֶּרָה), AU CŒUR DU "SYSTÈME"

Attention! Ceci est le cœur même de la grammaire hébraïque et la clef de tout le système massorétique qui en est la source. Il est donc de la plus haute importance de travailler, mémoriser et assimiler parfaitement les trois paragraphes 221 à 223.

Il est bien connu (dans toutes les langues) qu'un mot peut se décomposer en syllabes, soit en une seule, soit en plusieurs. Pour l'Hébreu, il est essentiel de savoir de quoi doit (et peut) se composer une syllabe, quels sont les différents types de syllabes, et les lois qui la régissent.

221. De quoi se compose la syllabe?

a > d'une voyelle (et <u>une seule</u>!)

b

> et d'une ou plusieurs consonnes (une, deux ou trois, mais jamais plus).

Ainsi donc, à la question "combien y a-t-il de syllabes dans tel ou tel mot hébreu?", il faut et il suffit de compter combien il y a de voyelles dans ce mot. Cette évidence ultra-simple échappe pourtant à bien des hébraïsants même pratiquant l'hébreu biblique depuis des années. Tout simplement parce que, répétons-le lourdement, le shewa>, quel qu'il soit, n'est grammaticalement pas une voyelle mais tout au contraire un signe indiquant l'absence de voyelle, et le fait qu'il soit coloré ne change rien à sa nature de shewa> (un éléphant aurait beau être rose, ce n'en resterait pas moins un éléphant!) ; de même, répétons-le tout aussi lourdement, le pattah furtif écrit sous certaines gutturales n'est grammaticalement pas une voyelle mais une pure convention d'écriture pour inviter à faire l'effort de bien prononcer cette gutturale¹.

<u>Exemples</u>: le mot אֵל הִים (= "*Dieu*" ou "*dieux*") comporte 2 syllabes et non pas 3, puisqu'il contient 2 voyelles (1 hôlam sous le lamèd et 1 hîrîq malé> sous le hé>) et non pas 3, car le haṭaf-sèggôl (alias shewa> sèggôl) qu'il contient sous le >alèf initial, même s'il oblige à faire entendre un bref son "è" dans la prononciation du mot, n'est grammaticalement pas une voyelle, mais bien un shewa> (coloré en sèggôl certes, mais shewa> quand même).

De même, le mot mem (= "pomme") comporte 2 syllabes et non pas 3, puisqu'il contient 2 voyelles (1 pattais sous le "taw" et 1 shûrûq "sous" le "pé>") et non pas 3, car le pattais furtif écrit sous le hêt final n'est grammaticalement pas une voyelle ; même si, pour prononcer correctement la gutturale finale, il faut "ouvrir tout grand" la bouche juste après avoir prononcé le son "ou" du shûrûq, ce qui a automatiquement pour effet de tranformer furtivement le son "ou" en son "a".

Avec mille excuses à ceux pour qui tout ceci était déjà évident.

¹ Cf. supra § 122 a. Rappelons qu'il faut toujours bien distinguer le point de vue de la phonétique et le point de vue de la rythmique (cf. Joüon, op. cit. § 27 d). C'est ce dernier point de vue qui sera toujours prioritairement pris en compte ici (cf supra § 113 e note 2).

С



Petit test

Avant d'aller plus loin, s'assurer qu'on est capable de répondre sans la moindre hésitation à la question suivante :

Combien chacun des 7 mots hébraïques de la phrase suivante contient-il de syllabes ?

(Genèse 1₁) בְּרָא שֻׁל הִים אֵת הַשָּׁמַיִם וְאֵת הָאָׁרֶץ

[En cas de difficulté à répondre, aller, si c'est nécessaire, chercher la réponse supra à la page 6, passer une ou deux bonnes nuits et reprendre ce paragraphe à tête reposée.]

222. Les différents types de syllabes

Puisqu'une syllabe hébraïque doit comporter une (seule) voyelle et une à trois consonnes, le nombre de cas possibles est facile à calculer : c'est théoriquement trois (soit 1 voyelle et 1 consonne, soit 1 voyelle et 2 consonnes, soit 1 voyelle et 3 consonnes). Mais puisqu'il s'agit ici de grammaire et non d'arithmétique, il faut bien sûr tenir compte de l'ordre des éléments, vocaliques ou consonantiques, qui constituent la syllabe.

Étant donné qu'une voyelle hébraïque doit nécessairement "suivre" une consonne, comme cela a déjà été dit au $\S 21 \ g^1$, il ne peut donc exister en Hébreu que 4 types de syllabes:

Par commodité d'écriture, nous utiliserons conventionnellement la lettre "C" pour "consonne", et la lettre "v" pour "voyelle" ; mais comme le français s'écrit dans le sens inverse de l'hébreu, nous préciserons parfois " C_1 ", " C_2 " ou " C_3 " pour mieux indiquer quelles sont les $1^{\text{ère}}$, $2^{\text{ème}}$ et $3^{\text{ème}}$ consonnes ; et s'il faut préciser que telle consonne est redoublée, c'est-à-dire qu'elle s'écrit avec un dagésh hazaq², elle sera écrite avec l'exposant "2" signifiant "au carré" en code mathématique ; exemple si la $2^{\text{ème}}$ consonne est redoublée, on écrira $C^{"2"}$ [ou $C_2^{"2"}$]³, au lieu de C [ou C_2] dans le cas contraire.

Note: un 5^{ème} type de syllabe a très probablement existé dans des noms monosyllabiques de type **CvCC**; mais, pour faciliter la prononciation, leur voyelle unique aurait, dès l'époque biblique, été dédoublée en deux voyelles brèves, le mot devenant ainsi bi-syllabique⁴; on les appelle noms "ségolés" (cf. le chapitre sur le nom).

Exemples : אָרץ \rightarrow אָרץ ("terre"), בָּגָר \rightarrow בַּגָּר ("vêtement"), סַפָּר \rightarrow סָפָּר ("livre"), אָרץ \rightarrow אָרץ ("sainteté").

On y trouvera mentionnée la seule exception possible à cette "loi" : le "i" de la conjonction waw devant une bumaf.

² Cf. supra § 113 c.

³ Si on trouvait, ici ou dans un autre ouvrage de grammaire, " C_2C_2 ", cela aurait exactement la même signification = $2^{\text{ème}}$ consonne redoublée.

⁴ C'est du moins ce que laisse supposer le système des massorètes, à qui cela a donné, semble-t-il, bien du fil à retordre.

[§ 222 c à d]

C > Selon les éléments qui la composent, une syllabe est

- soit de **type Cv** [ou C₁v] = une consonne suivie de sa voyelle exemples : מֹי (= "qui ?"), זֹי (= "à lui"), קֿ- (= pronom personnel suffixé 2^{ème} p. fém. sing.)
- soit de **type CCv** [ou C₁C₂v] = une première consonne sans voyelle (donc avec un shewa>), puis une deuxième consonne elle-même suivie de sa voyelle exemples : פַלי (= "sans"), la syllabe עברים de עברים (= "serviteurs")¹, שמוֹ (= "son nom")
- soit de **type CvC** [ou C₁vC₂] = une première consonne suivie de sa voyelle, puis une deuxième consonne sans voyelle (donc avec un shewa>)

 exemples : לֹב (= "tout"), אוֹד (= "tableau"), אוֹד (= "fête")

- soit de **type CCvC** [ou C₁C₂vC₃] = une première consonne sans voyelle (donc avec un shewa>), puis une deuxième consonne suivie de sa voyelle, puis une troisième consonne sans voyelle (donc avec un shewa>)

exemples : וְמַן (= "temps"), עָנֶק (= "géant"), גָּרוּד (= "bataillon")

d Remarques

Dans cette typologie des syllabes, comme le montrent bien les quelques exemples cités cidessus, "v" désigne n'importe quelle voyelle, qu'elle soit brève ou longue, qu'elle soit écrite sans ou avec "mater lectionis". Ce paramètre de "longueur" des voyelles sera pris en compte à partir du paragraphe suivant.

Corrélativement, "C" désigne bien n'importe quelle consonne, mais au sens grammatical du terme, c'est-à-dire à la condition qu'elle soit réellement utilisée comme consonne, ce qui peut être le cas de tous les signes consonantiques, y compris les gutturales et les matres lectionis². Ce n'est toutefois pas le cas des signes consonantiques d'écriture qui peuvent être utilisés grammaticalement d'une manière quiescente (= non prononcés), c'est-à-dire les matres lectionis (' et ') bien sûr, mais aussi le ה, qu'on risque d'oublier dans ce rôle) et le \aleph quiescent (même s'il n'est pas vraiment, ou pas souvent, "mater lectionis"). Dans un texte vocalisé, on reconnaît le \aleph quiescent au fait que, même à l'intérieur d'un mot, il ne lui est affecté aucun signe vocalique, ni voyelle ni shewa ; exemple : אַרָּאָתִי, (= "j'ai appelé").

Enfin, il faut reconnaître que tout n'est pas si simple, surtout en ce qui concerne les types de syllabes se terminant par une consonne (CvC ou CCvC), non seulement pour la raison évoquée dans l'alinéa ci-dessus, mais pour d'autres raisons connues des connaisseurs qui auraient essayé d'allonger la liste d'exemples et senti passer l'ombre du célèbre et mystérieux "shewa> planant" (קֹנֵהָא מְנָהָהָ ou plus prosaïquement "shewa> moyen"). Mais patience ! Comme dit le Sage Qohèlèt (Qo 3₁) : לֵכֹל זְנָן (ce qui ressemble fort au dicton français "chaque chose en son temps").

Francis BOULANGER. (02-05-2004) revu le 08-09-2021.

¹ Tandis que la 2^{ème} syllabe du même mot (דים-) est du type CvC.

² La description et la liste en sont données supra, chapitre 1^{er} § 12.

³ Attention, dans ce mot, à ne pas prendre le point diacritique du shîn pour une voyelle hôlam qui serait affectée au x!

La syllabe est ouverte (פְּתוּחָה) ou fermée (סְגוּרָה)

е

f

La définition théorique de la syllabe ouverte et de la syllabe fermée est ultra-simple :

- une syllabe est <u>ouverte</u> quand elle se termine par une <u>voyelle</u>;
 c'est donc le cas de toutes les syllabes du type Cv ou du type CCv;
- une syllabe est <u>fermée</u> quand elle se termine par une <u>consonne</u> (sans voyelle bien sûr); c'est donc le cas de toutes les syllabes du type CvC ou du type CCvC.

La réalité serait aussi simple que la théorie si tous les mots hébraïques étaient monosyllabiques 1 . Ce n'est évidemment pas le cas. Puisque la majorité des mots sont plurisyllabiques, il faut donc, au moins mentalement, procéder au découpage syllabique du mot et identifier chacune des syllabes qui le composent ; c'est là que cela se complique jusqu'à devenir, pour certains mots, un véritable casse-tête. La difficulté est la suivante : dans un mot se présentant, par exemple, sous la forme $C_1vC_2C_3v$, il y a évidemment 2 syllabes puisqu'il y a 2 voyelles, mais faut-il entendre et découper : - syllabe $1 = C_1v$ (donc ouverte) et syllabe $2 = C_2C_3v$ (donc ouverte également) ?

- ou bien syllabe $1 = C_1 v C_2$ (donc fermée) et syllabe $2 = C_3 v$ (donc ouverte) ?²

De prime abord, une telle question peut sembler une "chinoiserie" bien inutile. Mais ce n'est pas par hasard que, depuis l'époque même des massorètes³, "grammaire" se dit en hébreu "דָּקְדּוֹק", mot qui signifie aussi "minutie", "précision", "souci du détail"⁴; c'est en effet, répétons-le, dans les règles de ce "jeu" des syllabes (et donc aussi des voyelles) que réside l'essentiel de la grammaire hébraïque, c'est-à-dire ce qui en assure toute la cohérence, et donc l'efficacité.

Ces règles portent sur trois paramètres :

- la syllabe (est-elle ouverte ou fermée ?)
- sa voyelle (est-elle brève ou longue ?)
- et l'accent tonique (cette syllabe est-elle ou non accentuée ?).

L'accent tonique (מַּעָמִים ou mieux לְּנִינָה car en Hébreu biblique il y a beaucoup de sortes de a été présenté supra au chapitre 1^{er} § 114. Rappelons simplement ici qu'il y a un accent tonique par mot, généralement sur la dernière syllabe, assez souvent aussi sur l'avant-dernière, mais jamais plus avant dans le mot (sauf quelques cas en Hébreu moderne).

Il convient donc d'examiner les lois qui régissent la syllabe et sa voyelle, ainsi bien sûr que celles du shewa> qui en sont les corollaires naturels, puisque le shewa> est par nature (ou plutôt par définition) la "non-voyelle".

¹ "Monosyllabique" = composé d'une seule syllabe ; "plurisyllabique" = composé de plusieurs syllabes.

² Pour calmer l'impatience des chevronnés et stimuler l'appétit ou la curiosité des débutants, cela revient à se demander si le shewa, obligatoirement affecté à la consonne C₂, est "mobile" (réponse 1) ou "quiescent" (réponse 2); cf. infra.

³ Cf. le plus célèbre et incontournable d'entre eux, Aharon BEN-ASHER, auteur au 10ème siècle d'un important ouvrage intitulé הַפְּעָבִּים.

⁴ Cf. supra p. 31 en bas, avec la note 2.

⁵ Ce mot, synonyme de מַׁעַם pour les grammairiens, signifie d'abord et aussi "musique".

Note¹



Petit testPause récréative

Ce serait presque injurieux de proposer ici un exercice sur le § 222 et de demander :

parmi les syllabes données en exemple à la page 31, lesquelles sont ouvertes et lesquelles sont fermées ?

Encore que ... ce qui va sans le dire va parfois encore mieux en le disant.

Mais avant de s'attaquer à ce qui est la "clef de voûte" (בְּאָשׁ פִּנְּה) de toute la grammaire massorétique, ce qui suppose une certaine concentration, pourquoi ne pas s'offrir au préalable un petit excursus-détente en nous demandant :

Combien y a-t-il de règles de grammaire en Hébreu?

En feuilletant les grammaires, il semble qu'on puisse en dresser une liste interminable et très hétéroclite. En réalité, même si personne n'ose le dire, <u>il n'y en a que deux</u>!

- la première, c'est la loi du moindre effort.

Bien connue de tous, elle est très facile à respecter si l'on veille à garder tout son bon sens même quand on fait de la grammaire. C'est elle qui permet d'expliquer très simplement quantité de bizarreries apparentes ou de soi-disant exceptions aux règles de grammaire que présente la langue hébraïque. Nous l'avons déjà rencontrée en présentant le pattaḥ furtif qui n'est pas autre chose qu'une de ses applications (a). Nous la rencontrerons très souvent tout au long des chapitres qui suivent. S'il faut la résumer d'une façon plus académique, on pourrait dire par exemple : chaque fois qu'une difficulté (à prononcer, à entendre ou à comprendre) peut être résolue en changeant quelque chose qui n'est pas indispensable à la compréhension, on le fait sans hésiter (b).

- la deuxième, c'est la loi de la syllabe.

Elle n'est pas innée, celle-ci, et doit être apprise ; mais elle en vaut la peine : permettant d'éclaircir bien des difficultés, elle présente ce caractère étonnant d'être la seule règle de la grammaire hébraïque qui n'ait aucune exception (c) ; et en plus elle tient en une ligne :

UNE SYLLABE FERMÉE NON ACCENTUÉE NE PEUT AVOIR QU'UNE VOYELLE BRÈVE.

En fait, cette formule lapidaire commode à mémoriser n'est qu'un résumé partiel des règles de la syllabe et de sa voyelle (et donc aussi du shewa). Elle ne dispense donc malheureusement pas d'examiner celles-ci en détail.

¹ Les notes correspondant au texte de l'encadré sont, pour des raisons techniques d'informatique, appelées par les lettres (a), (b), (c); cf. ci-dessous :

g

h

⁽a) C'est aussi l'explication de la fameuse "unique exception" à la norme des syllabes qui ne commencent jamais par une voyelle (cf. § 21 g avec la note 2 et § 122 l) : le waw préfixé à une Bumaf que l'on prononce "ou" [1] plutôt que "we" [1], "wa" [1], "] ou "wi" [1]. Il suffit d'essayer pour se rendre compte que c'est bien plus facile ; par ailleurs il faudrait beaucoup de mauvaise volonté pour ne pas comprendre, même prononcé "ou", qu'il s'agit bien de la conjonction de coordination.

⁽b) Et inversement on peut aussi, bien sûr, ajouter quelque chose si cela ne nuit en rien à la compréhension ; par exemple certains mots sont bien plus faciles à prononcer et tout aussi compréhensibles si on leur ajoute comme préfixe une voyelle "è" affectée à l'inaudible consonne א : ainsi le mot מַּלְרָה (= "citoyen, autochtone") est bien plus simple à prononcer comme ça que sous la forme qu'il devrait avoir selon son schème "officiel" xxx (qui ferait מַּלְרָה). (c) En dehors de l'esperanto, il n'y a probablement pas, dans le monde entier, beaucoup d'autres règles de grammaire qui ne souffrent aucune exception ; aucune ? quoique... en cherchant bien, dans la Bible (cf. infra. § 223 k).

223. Les lois de la syllabe

[On peut aussi passer directement à la page suivante.]

а

Pour bien assimiler la suite de ce chapitre, il n'est peut-être pas inutile de bien se remettre en tête la stratégie permanente adoptée par les massorètes face à toutes les questions de grammaire.

[43]

L'Hébreu, à la différence du Français, est une langue très concrète, notamment au plan sémantique, dans son patrimoine de racines et sa manière de s'exprimer. Or, faire de la grammaire, c'est-à-dire chercher à élaborer une sorte de "métalangage" de type conceptuel, est une démarche éminemment abstraite.

Par ailleurs, le but des massorètes naqdanîm (ceux qui, entre le 5^{ème} et le 8^{ème} siècles, ont mis au point le 5^{ème}, le système des voyelles et autres signes¹) était bien plus pratique que théorique : il s'agissait de mettre par écrit une tradition orale pour qu'elle soit oralement cantilée le plus correctement et intelligiblement possible.

Ils ont donc en permanence adopté la stratégie suivante²: puisqu'il faut à la fois respecter à la lettre le texte consonantique assez peu cohérent transmis par les manuscrits, et faire en sorte que le lecteur cantile le texte non vocalisé (qu'il a sous les yeux) sans hésiter et sans se tromper, il faut que le texte vocalisé qui lui servira à apprendre et à "s'entraîner" soit élaboré selon une logique ultra-simple et elle-même assez cohérente pour être rapidement assimilée et devenir quasi-automatique.

Ils ont donc mis au point un système astucieux de signes codés qui fonctionne toujours en même temps sur deux plans :

- le plan de la typographie, où les signes doivent être lisibles avec le maximum de précision et autant que possible sans ambiguïté malgré les incohérences du texte consonantique,
- et le plan de la grammaire, où il faut que les règles de base soient très peu nombreuses et très simples, proches du bon sens et donc vite acquises, mais suffisamment souples pour être "modulées" et adaptées presque à l'infini afin de pouvoir s'appliquer à tous les cas possibles, même les plus inattendus. C'est en fait à peu de chose près la logique binaire du langage informatique.

L'originale "invention" du shewa> leur a permis de regrouper d'une façon relative-ment cohérente les nombreuses difficultés qui se présentent dans la langue, au lieu de les éparpiller en incessantes exceptions à une longue liste de règles diverses. Autrement dit, cela revient à mettre de la logique, et toujours la même, jusque dans la plupart des exceptions³.

Examinons donc tranquillement ces quelques "lois" (ou règles) qui régissent la syllabe selon son ouverture, sa voyelle et son accentuation, ainsi que les règles de la mobilité des voyelles et celles du shewa> qui n'en sont que les corollaires ou les prolongements, c'est-à-dire à peu près la même chose, mais vue sous un autre angle ou en plus détaillée. Il suffira ensuite de les appliquer, toujours selon la même technique, à tous les types de mots (verbes à conjuguer, noms à "fléchir", particules à préfixer, etc.). Mais bien entendu, comprendre est une chose, pratiquer couramment en est une autre!

Francis BOULANGER. (02-05-2004) revu le 08-09-2021.

¹ Il s'agit toujours ici de celui dit "de Tibériade" (et plus particulièrement celui de l'école Ben Asher) qui a très largement pris le pas sur tous les autres systèmes vocaliques connus, ceux dits "de Babylone" ou "de Palestine" par exemple (mais pour en savoir plus sur ces derniers, il faut aller consulter les ouvrages spécialisés).

² Était-ce leur intention consciemment voulue ? C'est du moins ce qui se dégage de leur travail ; et c'est en tous cas une manière très efficace d'y voir clair dans la grammaire de l'Hébreu.

³ Évidemment pas toutes, et la langue hébraïque n'en est pas devenue pour autant monotone.

b > Le principe de base :

(du point de vue de la grammaire)

- une syllabe ouverte <u>devrait toujours</u> avoir une voyelle longue (que cette voyelle ait ou non une "mater lectionis", peu importe) ;
- une syllabe fermée devrait toujours avoir une voyelle brève.



Ce principe de base est on ne peut plus simple et correspond au bon sens le plus élémentaire. En cas d'hésitation, un petit exercice de gymnastique suffira à convaincre les plus dubitatifs : faites quelques pas en marchant ; puis recommencez une deuxième fois le même trajet, mais après avoir placé (au moins fictivement) une pile de livres d'environ 50 cm de haut entre chaque endroit où vous venez de poser le pied précédemment. Vous constaterez que lors du 1^{er} trajet, vous avez pu faire de simples pas "marchés", c'est-à-dire en posant tranquillement le pied sur le sol, le talon d'abord et en "déroulant" toute la plante du pied jusqu'aux orteils ; en revanche pour le 2ème passage sur le même trajet, vous aviez à enjamber des obstacles trop hauts pour le faire en marchant ; vous avez donc dû faire des pas "sautés", c'est-à-dire qu'avant chaque obstacle vous n'avez posé que la pointe du pied afin de prendre un élan suffisant pour sauter l'obstacle. Les pas marchés pouvaient être aussi lents (ou longs) que vous le vouliez, mais pour sauter, le pied ne devait rester que brièvement sur le sol.

C'est exactement la même chose pour les syllabes : considérez que la syllabe consiste à avancer d'un pas ; *la voyelle longue est un pas marché, la voyelle brève est un pas sauté*. Si la syllabe est fermée, c'est qu'elle se termine par une consonne (sans voyelle) que vous devez donc enjamber (sauter) pour aller à la syllabe suivante et donc faire un pas sauté, c'est-à-dire une voyelle brève ; mais si la syllabe est ouverte (et se termine donc par la voyelle), vous vous retrouvez immédiatement à la syllabe suivante sans avoir à franchir l'obstacle d'une consonne, et vous pouvez donc faire tranquillement un pas marché, c'est-à-dire une voyelle longue.

C > La contrainte du texte écrit

En réalité, ce n'est pas toujours le cas. En effet, le texte consonantique tel qu'il est écrit (pour les yeux) ne correspond pas toujours à la prononciation telle qu'elle a été transmise (à l'oreille). Aussi les massorètes, tenus de ne pas modifier le texte consonantique, ont-ils pris soin, typographiquement, de noter par leurs signes vocaliques le timbre exact de la voyelle à prononcer, c'est-à-dire la position plus ou moins ouverte ou fermée de la bouche (cf. tableau des voyelles § 135, pages 28-29), sans trop chercher à noter sa longueur. Pour ce qui est de la longueur de la voyelle, c'est donc dans une large mesure un donné intangible du texte écrit :

• toute **voyelle prolongée par une "mater lectionis"** ou un x quiescent est automatiquement considérée comme une **voyelle longue**¹.

¹ Y compris le cas du très fréquent ḥîrîq malé> et même du sèggôl malé> comme dans יֵדֵיך (= "tes mains").

Pour les syllabes où la voyelle n'est pas suivie d'une consonne quiescente, les spécialistes en sont toujours à se demander si les signes de voyelles des massorètes indiquent ou non la longueur de la voyelle. Le plus simple est de considérer que, puisqu'il s'agit de signes typographiques, ils ont pour but essentiel d'indiquer le timbre de la voyelle, donc avant tout si elle est plus ou moins ouverte ou fermée. Ainsi puisque [2] (= "fils") s'écrit avec un cérèh alors que "fils de") s'écrit avec un sèggôl, c'est que le premier se prononce "bén" avec un son "é" plus fermé que le son "è" du deuxième, prononcé "bèn".

L'influence de l'accent tonique (ou "ton" = מַעַם ou (נְנְינָה ou (נְנְינָה ou (נְנְינָה)) sur la syllabe

Dans chaque mot (ou groupe de mots reliés par un maqqéf pour n'en former qu'un seul, rythmiquement parlant), une des syllabes est accentuée plus que les autres (c'est-à-dire prononcée en renforçant la voix sur cette syllabe, dite "tonique"). En conséquence, le principe de base affirmé ci-dessus doit être modulé non pas en deux cas, mais en quatre : chaque syllabe, ouverte ou fermée, est à considérer non seulement en fonction de la longueur de sa voyelle, mais aussi selon qu'elle est ou non accentuée.

> le fait qu'une syllabe soit accentuée peut allonger sa voyelle mais ne peut en aucun cas l'abréger.

Si l'on en doutait, il suffirait pour le constater de prononcer à haute voix n'importe quels mots sans accentuation, puis les mêmes mots avec accentuation.

C'est bien sûr un peu plus complexe que cela.

- D'une part il faudrait distinguer divers degrés dans l'accentuation : si chaque mot porte un accent tonique, certains mots, à la fin d'un membre de phrase, sont accentués plus fortement¹; c'est ce qu'on appelle des "pauses" ; d'où (surtout en Hébreu biblique et parfois en littérature) la présence de "formes pausales" pour certains mots.
- D'autre part, si l'accent tonique a bel et bien tendance à faire allonger quelque peu la voyelle de la syllabe, son effet principal est de faire réapparaître la voyelle d'origine du mot qui a souvent été modifiée pour des raisons de morphologie ; mais ceci concerne plutôt la question de la mobilité des voyelles (cf. infra § 23).

> En fin de compte,

la combinaison de ces trois paramètres aboutit à quatre sortes de syllabes : е

- des syllabes ouvertes accentuées²,

des syllabes ouvertes non accentuées,
des syllabes fermées accentuées,
des syllabes fermées non accentuées³.

[Note : dans les pages qui suivent, les syllabes accentuées sont indiquées par le signe .]

¹ Dans les te<amîm bibliques, cela correspond au sillûq (+ sôf pasûq), à l'atnaḥ, parfois aussi au sèggolta> et au zaqqéf.

² Dans les grammaires, "accentuée" est synonyme de "tonique" ; "non accentuée" est synonyme de "atone".

³ Ces dernières sont aussi appelées "aiguës" dans les grammaires, mais certains auteurs n'emploient ce terme que pour les syllabes où la voyelle brève précède une consonne redoublée ; c'est donc assez ambigu!

Les syllabes ouvertes, accentuées ou non, ont en général une voyelle longue, mais pas toujours. Ainsi par exemple parmi les mots dits "ségolés"¹, on peut certes trouver des syllabes ouvertes accentuées soit avec une voyelle longue (קֿרָשׁ ; פֿבָר ; פֿבָר ; פֿבָר ; etc.), mais aussi avec une voyelle brève (בַּנֶּר ; אַבֶּר ; etc.).

Inversement, on trouve parfois des syllabes ouvertes non accentuées avec une voyelle brève ; par exemple dans בַּתַּבְּדֹר = "avoir pitié" ; יְּבֶבְּדֹר = "ils serviront" ; etc.

- 2 Les syllabes fermées accentuées ont bien souvent une voyelle longue, c'est-à-dire que la voyelle brève qu'elles auraient dû avoir est "allongée" par le "ton". C'est le cas de certains mots monosyllabiques (קָם = "main"; בּקְם בּיִר = "voix", etc.) et de bien d'autres (בּאַלֶּה = "ceux-ci"; בּיִל בָּיִר = "je suis petit"; etc.).
- h <u>Les syllabes fermées non accentuées³ ont toujours une voyelle brève</u>
 - soit ḥîrîq : הַּהְשְׁבֶּים = "joie", בַּב = "maison", בַּב + בַּר] = "il parla", צֹּג וֹים = "depuis", etc.
 - soit sèggôl : בְּּלְבֶּׁהְ = "face à lui", בְּלֶּבֶּ = "livre", בֶּלֶּב ב בּלְּ + בַּלֶּב ב בּלְּ + בַּלֶּב ב "rotation", צֹא בּלֶּב = "fils de", etc.
 - soit pattaḥ : בְּחַלְּיִם = "son chemin", בֶּלֶלֶע = "rocher", בַּבֶּר בַּבֶּר = "parle", בּחַלָּלִע = "cousine", etc.
 - soit qamaç qaṭan⁴ : בְּלֶּלְ = "qu'il se lève", בְּלֶּלְ = "offrande", בֹּלְ בֹּלְ = "fourre-tout", etc.

Noter que le qubbuç se rencontre essentiellement dans des syllabes fermées non accentuées où la voyelle précède une consonne redoublée. Noter également que le qubbuç et le qamaç qaṭan sont souvent interchangeables ; par exemple on trouve aussi bien עַּיִּי que "ma force" ; c'est aussi le cas dans la conjugaison des verbes au binyan hof al où beaucoup de formes peuvent aussi bien être vocalisées עַּבְּשֶׁל que עָּבָּעָל (ef. chapitre 3).

En résumé,

parmi tous ces cas plus ou moins variables, se trouve ici un précieux repère fixe, qui tel un phare peut éclairer bien des questions de grammaire hébraïque, en quelque sorte **"la règle d'or"**:

Une syllabe fermée non accentuée ne peut avoir qu'une voyelle brève.

i

j

¹ Cf. supra § 222 b, où les mots-exemples sont traduits.

² Dans ce mot, le "בּ", pourvu d'un dagésh, est double ; la 1^{ère} syllabe n'est donc pas - mais אָל (syllabe fermée).

³ Ci-dessous, ces syllabes fermées et non accentuées sont encadrées

⁴ Rappel : le qamaç qaṭan se prononce "o".

- *k* Pour une efficace utilisation de cette règle d'or, voici **quelques précisions.**
 - Cette règle ne connaît pas d'exception, c'est ce qui la rend si efficace.

Certes le corpus biblique est tel qu'il est possible d'y trouver quand même quelques cas semblant échapper à cette règle ; mais ils sont rarissimes et tous liés à un problème "pointu" de cantilation, donc purement "musical" (dans le cas de "nesîgah"¹) et sur des mots où les manuscrits anciens sont souvent divergents. D'ailleurs, excepté Mayer Lambert², les auteurs de grammaires, même Joüon et G.K.C., n'en font aucune mention.

- Elle est "circulaire" : puisqu'elle combine trois paramètres, il suffit d'en connaître deux pour pouvoir déduire infailliblement le troisième. On pourrait donc aussi bien la formuler ainsi :
 - "une syllabe non accentuée avec une voyelle brève ne peut être que fermée";
 - ou encore "une syllabe fermée avec une voyelle brève ne peut pas être accentuée".
- Elle permet d'éclairer bien des points de la "mobilité" des voyelles, de trancher bon nombre de questions liées au découpage des syllabes d'un mot et de repérer la plupart des "qamaç qaṭan" (à prononcer "o") qui trahissent sans pitié le lecteur de la Bible mal assuré dans ses bases de grammaire! (cf. infra § 23 pour toutes ces questions).
- Elle implique une grande attention aux BeGaD-KeFaT (cf. supra § 122 c) : ces six consonnes, munies d'un dagésh qal (cf. § 113 b) uniquement en début de mot³ ou quand elles suivent une syllabe fermée, sont en effet un indice visible du découpage des syllabes des mots dans lesquels elles figurent.



Examen de "passage-au-paragraphe-suivant"

Avant d'aller plus loin, il est prudent de vérifier si ces quelques points fondamentaux sont bien acquis.

Pour cela,

- reprendre chacun des mots hébreux cités comme exemples dans le paragraphe ci-dessus, vérifier de quelle nature sont chacune de ses syllabes et si elles répondent bien à la règle d'or ;
- faire la même recherche sur d'autres mots hébreux connus par ailleurs ou trouvés dans un autre cours ;
- mettre précieusement de côté les mots sur lesquels il y a doute ou hésitation : ils pourront servir d'exemples dans les paragraphes qui suivent (surtout le paragraphe sur le shewa³).

¹ Ce procédé, nommé נְּסִוֹנְ (= "recul") ou נְסִוֹנְ אָּחוֹר (participe nif al du verbe סָרוּ "s'éloignant en arrière", cf. Joüon op. cit. § 31 cd), consiste à éviter que deux mots, étroitement liés dans la phrase, ne se suivent avec l'accent tonique de la dernière syllabe du premier mot immédiatement suivie d'un deuxième accent tonique sur la première syllabe du deuxième mot. On déplace alors l'accent tonique du premier mot sur la syllabe précédente. Ce procédé respecte toujours scrupuleusement la règle d'or, sauf dans quelques occasions où l'on trouve ainsi un çérèh dans une syllabe fermée devenue artificiellement non accentuée ; dans ce cas les massorètes ont pris soin d'ajouter un accent secondaire à cette syllabe "a-normale" ; mais quelques cas semblent leur avoir peut-être échappé (cf. Nb 17_{23} : "נַרְצֵלְ צִׁיִץ ?") ?

² Op. cit. § 139. ³ Contrairement à l'Hébreu moderne, en Hébreu biblique on ne met pas de dagésh qal dans une BeGaD-KeFaT initiale si le mot est étroitement lié, dans la lecture, à un mot précédent terminé par une syllabe ouverte.

23. LA MOBILITÉ DES VOYELLES

Rappel! C'est en réalité toute la grammaire hébraïque qui se déploie dans ce "jeu" de mobilité et de transformation des voyelles du système massorétique. C'est la nature même de ces voyelles (d'où leur nom de תַּנְנִעוֹת) que de bouger et changer.

230. Distinction préalable

L'expression "mobilité des voyelles" recouvre deux réalités différentes qui sont indissolublement liées dans le fonctionnement de la langue, mais qui ne sont pas du tout du même ordre. Quand on fait de la grammaire, il importe d'avoir en tête ces deux réalités :

a > Le point de vue diachronique

En considérant la manière dont a évolué la langue hébraïque depuis ses origines connues ou supposées¹ jusqu'aux périodes biblique et massorétique, il est possible de reconstituer dans une assez large mesure les formes primitives de voyelles ou d'accentuation d'où sont dérivées les voyelles et les accents de la plupart des mots utilisés dans la Bible et dans la langue hébraïque postérieure. Il est bien sûr nécessaire d'en tenir compte quand on étudie la langue (et surtout sa grammaire). Mais c'est assez compliqué, quelque peu incertain sur bien des points, bref tout cela reste du ressort des spécialistes.

On trouvera supra (§ 133) un résumé sommaire de la question ; pour plus de renseignements, il faudrait consulter des grammaires type Joüon, G.K.C. ou Mayer Lambert. Ici la question ne sera pas traitée en elle-même.

Pratiquement, le plus simple est de prendre comme base de travail le tableau des voyelles de "bison fûté" (cf. supra § 135, page 29). Quand ce sera utile, telle ou telle précision sur les voyelles ou formes "primitives" sera donnée dans les chapitres consacrés à la présentation de chaque type de mots.

¹ Pour les curieux en ce domaine, cf. Edouard DHORME, "LA LANGUE DE CANAAN", in *Recueil Edouard Dhorme, Études bibliques et orientales*, (Paris, Imprimerie Nationale, 1951), pages 405 à 487.

b

2 "trucs" utiles à garder en mémoire :

- <u>les mots dits "ségolés"</u> sont dus à la tranformation d'une unique voyelle primitive en deux voyelles (artificielles, mais plus faciles à prononcer) ; c'est donc cette voyelle d'origine qu'il faut connaître pour comprendre le comportement du mot ;
- <u>les formes dites "pausales"² ou "à l'état construit"³ sont en général bien plus révélatrices de la nature réelle d'un mot que ses formes "hors pause" ou "à l'état absolu". C'est à partir de celles-là qu'il faut raisonner pour comprendre le pourquoi de bien des formes grammaticales.</u>

C ➤ Le point de vue synchronique

C'est, répétons-le, ce moment où les massorètes dits "naqdanim" (surtout entre les 5ème et 8ème siècles) ont, à partir des données dont ils disposaient, mis au point un système conventionnel aussi simple et cohérent que possible, pour indiquer la bonne lecture et assurer la bonne transmission du texte de la Bible. Ils ont donc codifié les règles et les mécanismes selon lesquels les voyelles "bougent" (ou se transforment) d'un point de vue grammatical. Ce système du "niqqûd" est certes artificiel, mais n'est-ce pas le cas de toute règle de grammaire ?

Si la dimension diachronique existe dans toutes les langues⁴, la systématisation synchronique est, elle, une originalité de la langue hébraïque, qui tient à son histoire particulière. Il est donc essentiel de bien en percevoir le fonctionnement. Les "redites" sont inévitables, tant par rapport aux paragraphes précédents qu'aux suivants, car la syllabe, les voyelles et le shewa> fonctionnent, dans le système massorétique, selon un seul et unique "jeu" de règles interactives.

231. Les règles des voyelles

 a • Chaque consonne (sauf si elle est "mater lectionis" ou quiescente) doit nécessairement être pourvue d'une voyelle (et une seule) ou, à défaut, d'un shewa> (coloré ou non) indiquant l'absence de voyelle sous cette consonne.

Rappel: c'est le cas de toute consonne, y compris en position finale, même si, par convention, on se dispense généralement d'écrire le shewa dont cette dernière est pourvue. Les 2 exceptions fréquentes sont le kaf final toujours écrit ¬- (sans doute pour éviter la confusion avec le nun final ¬-) et le taw final parfois écrit ¬- (parce qu'il a perdu sa voyelle "i")⁵.

¹ C'est-à-dire la plupart des noms d'origine biblique qui ne sont pas accentués sur la dernière syllabe (cf. § 222 b).

² C'est-à-dire avec un accent tonique fort, à la fin d'un membre de phrase (cf. supra §§ 114 et 223 d).

³ En Hébreu, on ajoute à un nom, sous forme de suffixes, des désinences diverses pour indiquer le féminin ou le pluriel, mais aussi des compléments personnels ou possessifs ; de même on peut relier étroitement entre eux deux ou plusieurs mots pour n'en faire qu'une unité de sens ; dans tous ces cas, le nom est mis à "l'état construit" (construits sur un suffixe ou un autre mot) ; ef. chapitre sur le nom. Inversement, "l'état absolu" est la forme sous laquelle le mot est répertorié dans les dictionnaires (sans aucun ajout).

⁴ Ainsi par exemple l'accent circonflexe, en Français, est une trace d'une consonne "s" primitive disparue.

⁵ Surtout dans la conjugaison du verbe à la 2^{ème} personne féminin singulier de l'accompli (cf. infra § 243g).

Toutes les voyelles, en dehors des 5 brèves, sont considérées comme des voyelles longues.

Toutes les voyelles prolongées par une "mater lectionis" ou une consonne quiescente (x ou n) sont automatiquement considérées comme des voyelles longues. De plus, le signe consonantique écrit qui les prolonge les rend intangibles : compte tenu de l'interdiction de supprimer le moindre signe écrit, il ne saurait être question d'envisager, même fictivement, que ces voyelles longues s'abrègent ou s'élident, puisque aucun signe consonantique écrit n'est effaçable.

Un certain "jeu" est toutefois possible, puisque les supports consonantiques de ces voyelles (écriture "pleine" ou "défective") sont utilisés de manière très fluctuante dans les textes manuscrits. Cela permettra par exemple de considérer que, dans la conjugaison au binyan hif'cil, le deuxième "i" (voyelle longue et normalement avec "mater lectionis" "¬") est parfois abrégé en çérèh ("é", voyelle longue mais sans "mater lectionis").

• Les trois voyelles longues mais non prolongées par une "mater lectionis" ni par une consonne quiescente, à savoir le çérèh [x], le qamaç (gadôl) [x] et le hôlam (hasér) [x], sont grammaticalement considérées comme des voyelles "trafiquées", c'est-à-dire comme des longues qu'on aurait abrégées, ou surtout comme des voyelles brèves qu'on aurait allongées.

C'est en réalité un peu fictif, mais très commode. Ce statut "hybride" leur a valu d'être très souvent dénommées voyelles "moyennes" (בֵּינוֹנְיּוֹת).

- Quand une voyelle (sans "mater lectionis" bien entendu) doit être supprimée (et être donc forcément remplacée par un shewa>), c'est presque toujours une de ces trois voyelles "moyennes" qui fait les frais de l'opération. S'il arrive que ce soit une des cinq voyelles brèves qui disparaît, c'est toujours parce qu'il y a une raison impérative (en général pour éviter qu'on puisse confondre le mot avec un autre).
- Quand il faut ajouter une voyelle qui n'est pas déjà incluse dans le schème du mot, on suit toujours le plus possible le bon sens et la loi du moindre effort.

Ainsi quand la prononciation nécessite d'ajouter une voyelle (par exemple pour éviter de commencer un mot par deux consonnes successives dépourvues de voyelle), on ajoutera la voyelle considérée comme la plus "légère" (le hîrîq); si c'est derrière ou devant une gutturale, on choisira par principe le "a" ouvert (pattaḥ) qui est le plus commode pour faire entendre une gutturale; mais si cette gutturale est un type de préfixe dont la voyelle caractéristique est le son "i" (très fermé)¹, alors on mettra "è" (sèggôl, d'ouverture intermédiaire entre "i" et "a"). De même quand il s'agit de dédoubler une voyelle unique, ce sera toujours avec le sèggôl; mais si c'est devant ou derrière une gutturale, alors on choisira bien sûr le pattaḥ, c'est-à-dire la voyelle la plus ouverte.

Bref un procédé toujours le même, mais modulable selon les cas à traiter. Il sera plus sage de préciser les diverses manières de mettre en pratique ce procédé quand il sera question de chaque type de mots.

b

¹ Comme c'est le cas dans beaucoup de conjugaisons du pronom sujet préfixé de l'inaccompli.

 $[\S 232 \ a \ \dot{a} \ d]$ [52]

232. Mais pourquoi les voyelles changent-elles ?

Pour comprendre l'enjeu de tout ce mécanisme, à la fois tout simple et très complexe, de la modification permanente des voyelles hébraïques, il faut avoir bien présent à l'esprit que :

- L'Hébreu est une langue qui fonctionne par ajout de préfixes et de suffixes variés et nombreux au mot qui sert de base, voire parfois par "collage" de mots (procédé de "l'état construit");
- b > mais c'est aussi une langue faite pour être lue à haute voix, ou plus exactement "cantilée" ; la langue hébraïque suit donc les mêmes lois que la rythmique musicale.
- Tout allongement d'un mot pose donc un problème comme dans n'importe quel texte chanté : ajouter une syllabe aux paroles du chant risque de faire déborder de la "mesure". En conséquence, pour garder le rythme des mots et de la phrase, pour éviter de trop multiplier le nombre des syllabes, on compense, dans la mesure du possible, tout ajout d'une voyelle (dans un suffixe ou un préfixe) par la suppression d'une autre voyelle qui n'est pas indispensable à la compréhension du mot.
- C'est tout l'intérêt de ces trois fameuses voyelles (çérèh, hôlam et qamaç gadôl) dites "moyennes", c'est-à-dire longues mais sans "mater lectionis" : à part quelques rares cas où il est difficile de faire autrement², c'est toujours ces voyelles-là qui sont supprimables (et donc remplaçables par un shewa[>]).
 - Il va de soi que la voyelle de la syllabe accentuée, quelle qu'elle soit, ne peut en aucun cas être supprimée.³
 - Et inversement, l'accent tonique d'un mot ne peut pas se trouver sur une consonne affectée d'un shewa>, même coloré.

¹ Essayez donc de chanter "Au clair de la lune" en remplaçant les mots "au clair de" par les mots "à la faible lueur de", par exemple ! Si c'est sur la même musique, il vous faut nécessairement changer le rythme de la phrase.

² Par exemple dans la conjugaison pasal (ef. chapitre 3), à la 3ème personne du singulier de l'accompli, l'ajout du suffixe féminin "-ah" est compensé par la suppression du pattah et non du qamaç : "il a raison" et "#" "elle a raison"; supprimer le qamaç aurait abouti מַרְקּה ("droiture", "justice"), qui est un substantif.

³ Comment pourrait-on chanter de façon appuyée une syllabe sans voyelle, c'est-à-dire sans son?

[§ 241 a - b]

24. L'ASTUCE ET LA SUBTILITÉ DU SHEWA>

Un peu comme le zéro dans le calcul, le shewa (en quelque sorte le "zéro-voyelle") est la clef de tout le mécanisme des voyelles et donc des syllabes. Même s'il repose sur des bases logiques extrêmement simples, le maniement du shewa exclut l'approximatif ou l'à-peu-près.

A la manière des proverbes "numériques" bibliques (.... וֹשְׁלֹשֶׁה... וֹשְׁלֹשֶׁה... וֹשְׁלֹשֶׁה... ", on pourrait dire "*Il y a deux*" ... [sortes de shewa>] ... "*et une troisième* ...".

241. Les deux sortes de shewa>

Première définition possible du shewa> :

a • soit il est quiescent¹ (= דות, de la racine נוד = "se reposer")

Dans ce cas, c'est qu'il est placé **sous une consonne qui <u>ferme</u> une syllabe**, c'est-àdire sous la consonne qui suit immédiatement la voyelle de la syllabe. Cela ne peut évidemment se trouver que dans une syllabe fermée, donc de type CvC ou CCvC; et pour être très précis, uniquement sous la consonne C_2 d'une syllabe de type C_1vC_2 , ou sous la consonne C_3 d'une syllabe de type $C_1C_2vC_3$.

Se reporter aux exemples donnés au § 222 c. Noter que dans un mot comme \Box , dont la consonne finale est affectée d'un pattah furtif (parce que c'est une gutturale qu'il faut faire entendre), le " \Box " est quand même une consonne dépourvue de voyelle et donc doit être considéré comme muni d'un shewa quiescent (non écrit comme c'est normalement le cas pour la consonne finale d'un mot).

ש soit il est **mobile**³ (= נוע, de la √ נוע - comme le mot תְּנִּיּעָה "voyelle" - qui signifie "bouger").

Dans ce cas, c'est qu'il est placé **sous une consonne qui <u>ouvre</u> une syllabe**, c'est-àdire sous une consonne qui précède la consonne munie de la voyelle. Cela ne peut donc se trouver que dans une syllabe commençant par deux consonnes suivies d'une voyelle, donc de type CCv ou CCvC; et pour être très précis, uniquement sous la consonne C_1 d'une syllabe ouverte de type C_1C_2v ou d'une syllabe fermée de type $C_1C_2vC_3$.

Se reporter aux exemples donnés au $\S 222 c$. Le fait que la syllabe, commençant par une consonne munie d'un shewa mobile, soit ouverte ou fermée n'a aucune importance ici.

¹ Certains utilisent l'adjectif "*muet*" (par opposition à "*voisé*"), ce qui revient exactement au même.

² Relire s'il en était besoin supra les 5 ou 6 passages où il a été répété que le pattaḥ furtif n'est (grammaticalement) pas une voyelle!

³ On le qualifie parfois aussi de "*voisé*" parce qu'on le fait entendre au moins légèrement dans la prononciation, à la différence du shewa? quiescent qui est "*muet*" (cf. supra § 131 c avec les notes).

[§ 241 c à e] [54]

> Deuxième définition possible du shewa>:

• soit il <u>"marque" une consonne qui n'a jamais eu de voyelle</u>

Dans ce cas, c'est un **shewa> quiescent**. En effet, la consonne sous laquelle il se trouve n'ayant par définition jamais eu de voyelle (dans ce mot, bien sûr), elle doit nécessairement se trouver en position finale dans la syllabe, c'est-à-dire juste derrière la voyelle de cette syllabe; et c'est sur le son de cette voyelle qu'on fait entendre la consonne finale.

• soit il "remplace" une voyelle que la consonne a perdue

Dans ce cas, c'est un **shewa> mobile**. En effet, une consonne qui avait une voyelle était nécessairement en position d'ouvrir une syllabe (la syllabe correspondant à cette fameuse voyelle dont elle était primitivement pourvue). Dès lors que cette consonne perd sa voyelle, elle s'intègre nécessairement à la syllabe qui suit ; mais comme cette "syllabe qui suit" commençait elle-même déjà par une consonne, la consonne qui a perdu sa voyelle vient donc se situer en position C₁ devant l'autre consonne, devenue C₂ par la force des choses.

e > Exemple concret :

С

d

Soit le mot דָבֶר à l'état absolu (= "parole"; avec l'accent sur la dernière syllabe). Je souhaite le mettre à l'état construit pour bâtir l'expression "parole de David" (David = דָּבָּר ; avec l'accent sur la dernière syllabe). Je vais ainsi considérer les deux mots ("parole" et "David") comme ne formant qu'une seule unité rythmique; je dois donc, pour ne pas obtenir un mot trop long (avec trop de syllabes), mettre le premier mot du "tandem" à l'état construit et, pour cela, abréger ses voyelles en le transformant en דָבֶר (= "parole de"). J'obtiens ainsi l'expression "construite" דְּבַר־דְּדָּוִֹיד (avec un seul accent tonique sur la dernière syllabe).

Sans nous attarder ici sur les mécanismes de l'état construit qui seront traités dans le chapitre consacré au nom (ou substantif), examinons le mécanisme de la transformation des voyelles, et donc des syllabes, que nous avons effectuée.

- Le deuxième mot (דְּיִיד) n'a pas changé : il reste donc, comme il l'était, un mot de deux syllabes : une première syllabe ouverte de type Cv (- קַ) et une deuxième syllabe fermée de type CvC (קִיד) dans laquelle la consonne finale (ק) est bien entendu affectée d'un shewa> quiescent (non écrit par convention sous la consonne finale).

[§ 241 e - f]

- Le premier mot (דְּבֶּרְ) était primitivement constitué lui aussi de deux syllabes, exactement du même type que dans le mot דְּיִיר : une première syllabe ouverte de type $Cv(-\tau)$) et une deuxième syllabe fermée de type $Cv(-\tau)$) dans laquelle la consonne finale (¬) est bien entendu affectée d'un shewa> quiescent (non écrit par convention sous la consonne finale). [Il n'importe aucunement ici de savoir si la deuxième voyelle du mot est une longue avec ou sans "mater lectionis".]
- La deuxième syllabe du mot דְּבֶּׁך, (c'est-à-dire בְּ -), qui était accentuée, perd son accent puisque les deux mots n'auront plus ensemble qu'un seul accent, sur la dernière syllabe du groupe (קַּיִד) -). En conséquence, sa voyelle longue (qamaç gadôl) est abrégée en une voyelle brève de même son, c'est-à-dire pattaḥ (בַּבר).
- La première syllabe de ce même mot (- ק) va, quant à elle, perdre purement et simplement sa voyelle, qui peut être supprimée sans que cela empêche de comprendre le sens du mot ; et donc la consonne initiale du mot (¬), qui formait avec sa voyelle une syllabe ouverte, va être désormais munie d'un shewa> ; ce shewa> est mobile puisqu'il remplace une voyelle disparue (ici un qamaç gadôl). La consonne "¬" va, par la force des choses, se raccrocher à la syllabe qui suit ; et cette syllabe va donc devenir la syllabe ¬¬¬¬, de type $C_1C_2vC_3$, avec une première consonne ($C_1 = \bar{q}$) sous laquelle est noté un shewa>, lequel est bien un shewa> mobile puisqu'il se trouve placé sous une consonne qui ouvre une syllabe.

> Autrement dit :



Pour bien mesurer la différence entre ces deux sortes de shewa>, comparons avec certains emplois du "e" muet en français.

Dans le mot "partir", on pourrait dire que les deux consonnes "r", qui sont en position finale dans les syllabes "par-" et "-tir" ont, en quelque sorte, un shewa> quiescent.

Mais dans le mot "médecin", le "e" muet, placé entre le "d" et le "c", correspond à une voyelle primitive "i" disparue, qu'on retrouve dans des mots comme "médical" ou "médicinal" (tous provenant du latin "medicus"); ainsi, après la syllabe "mé-", on a une deuxième syllabe "-decin" commençant par une consonne "d" sous laquelle il y a, en quelque sorte, un shewa> mobile.

Type de shewa>	position dans la syllabe	= sous une consonne qui
shewa> mobile	il ouvre la syllabe	a perdu sa voyelle
shewa> quiescent	il ferme la syllabe	n'a jamais eu de voyelle

- En résumé : Aux "lois" de la syllabe (cf. § 223), complétées par celles de la mobilité des voyelles (cf. §§ 231-232), il faut donc ajouter celles qui tiennent au shewa> :
 - Toute consonne qui n'est pas quiescente ou "mater lectionis" a obligatoirement soit une voyelle, soit un shewa> (même non écrit en fin de mot).
 - Un shewa> est nécessairement soit mobile (en début de syllabe), soit quiescent (en fin de syllabe). Et inversement, un shewa> en début de syllabe (donc type CCv ou CCvC) ne peut être que mobile, un shewa> en fin de syllabe (donc type CvC ou CCvC) ne peut être que quiescent.
 - Deux shewa> mobiles (donc situés avant la voyelle de la syllabe) ne peuvent pas se suivre (la syllabe serait imprononçable); mais deux shewa> quiescents (donc situés après la voyelle de la syllabe) le peuvent (même si en général on essaie de l'éviter); exemples : מָרֶדּ (= "vérité"), בַּרֶדּ (= "nard"), שַּמֵּרַתּ (= "tu gardas", au féminin singulier), etc.
 - Si deux shewa> se suivent à l'intérieur d'un mot, le premier est nécessairement un shewa> quiescent qui ferme la syllabe antérieure, tandis que le deuxième est nécessairement un shewa> mobile qui ouvre la syllabe postérieure.
 - Si deux shewa> devaient se suivre en début de mot (donc deux shewa> mobiles), le premier doit impérativement, pour faciliter la prononciation, être remplacé par une voyelle artificielle (sauf raison spéciale, c'est normalement le hîrîq).

Par exemple quand on préfixe une particule sans voyelle (-בְּ, -בְּ, -בְּ, etc.) à un mot commençant déjà par une consonne sans voyelle (שְׁבְ = "lier", יְרוֹעַ = "bras", שַּׁבְ = "miel", etc.), on remplace le shewa> du préfixe par un ḥîrîq, obtenant ainsi קְשֵׁר) לִּקְשֵׁר (לִּ + דָּבָשׁ) = "lier", בְּוֹרוֹעַ (בָּיִר + זָרוֹעַ) = "au bras", פַּרְבַשׁ (לִ + דָּבָשׁ) = "comme du miel", etc.

Et si la syllabe commence par un shewa> sous un yôd ("בְּ"), comme par exemple dans יְרוּשֶׁלַיִם ("*Jérusalem*"), on supprimera ce shewa>, toujours par solution de facilité, ce qui donnera בְּירוּשֶׁלַיִם (בָּ + יִרוּשֶׁלַיִם) = "à Jérusalem" (cf. § 122 g).

- On omet volontiers le dagésh ḥazaq dans une consonne affectée d'un shewa> (donc une consonne sans voyelle) ; exemple : בַּלְבִים ("les enfants"), בּּלְשָׁה ("elle chercha"), etc.
- Tout remplacement d'une voyelle par un shewa> (ou d'un shewa> par une voyelle) entraîne nécessairement des modifications dans le découpage des syllabes du mot.

Mais puisque l'alphabet hébraïque comporte des consonnes gutturales, il fallait encore affiner le procédé en créant, spécialement pour elles, une variante du shewa> mobile : le ḥaţéf.

[Ne pas hésiter à reprendre plusieurs fois ce paragraphe 241 avant d'aller plus loin.]

¹ Noter que, dans ce cas, le yod initial de יְרוּשֶׁלֵיִם qui était une consonne est devenu "mater lectionis" du hîrîq de בִּי-

242. La variante du shewa> mobile : le hatéf ou "shewa> coloré"1

a > Le cas normal : C'est le shewa > mobile des gutturales :

Si la consonne sous laquelle il faut mettre un shewa mobile est une des quatre gutturales $(\mathfrak{P}, \pi, \mathfrak{q}, \operatorname{et} \aleph)^2$, on est obligé de "tricher" un peu. En effet, quand elle est située en tête d'une syllabe et devant une autre consonne, il n'est pas possible de faire entendre cette gutturale initiale sans voyelle ; dans ce cas, au lieu de lui affecter un shewa mobile comme c'est la règle, on lui attribue une voyelle "artificielle" afin de pouvoir la prononcer. Toutefois le code d'écriture utilisé (un signe double combinant un shewa et une voyelle brève) indique clairement que, grammatica-lement, on considère que cette consonne n'a pas une vraie voyelle mais bien un shewa.

- b Ainsi donc, quand une gutturale est en tête d'une syllabe,
 - si elle a une voyelle (= si la gutturale est en position C₁ dans une syllabe de type C₁v ou C₁vC₂), alors pas de problème ! Exemples : -שָּׁר (= "profane"), -הֶּ, הָּל (= "flamme"), etc.
 - dans le cas contraire (= si elle est en position C₁, mais dans une syllabe de type C₁C₂v ou C₁C₂vC₃), alors on affecte à la gutturale un shewa> coloré qui peut être

```
- soit le ḥaṭaf-pattaḥ (תְּמַף־פַּתְּה ; ou shewa>-pattaḥ) [ ַ זְּ ], prononcé " a " ; exemples : מֲבֶל ("travaille"), חֲבֵר ("compagnon de"), הֲנֵשׁ ("y a-t-il ?"), אֲבָל ("mais") ;
```

```
- soit le ḥaṭaf-sèggôl (הְשַׁרְּ־סְּגּוֹל ; ou shewa>-sèggôl) [ בֻ ], prononcé " è " ; exemples : אָרַחוַל ("ˈgai"), אָרַחוַל ("je serai fort"), הֵינ ("soyez"), אַנֶּת ("vérité") ;
```

```
- soit le ḥaṭaf-qamaç³ (דְמַף־קְמָץ); ou shewa>-qamaç) [ אֱ ], prononcé " o " ; exemples : אָניָה ("verbal"), חֵלִי ("maladie"), אָ-הֶלוֹ ("sa tente"), אָניָה ("bateau").
```



Petit test

Avant d'aller plus loin, s'assurer qu'on est capable de répondre sans la moindre hésitation à la question suivante :

Combien de syllabes contiennent chacun des 14 mots hébraïques cités comme exemples ci-dessus ?

[Si c'est vraiment nécessaire, chercher la réponse supra à la page 6.]

¹ Parfois nommé aussi "shewa> composé" (par opposition au "shewa> simple") ou "ḥaṭéf" ou "ḥaṭaf", selon les auteurs ; le mot אָשַׁהַ est l'état construit du mot אָשַהַ (qui signifie "enlèvement", "rapt").

² Si le "¬" est "mis dans le même sac" que les gutturales pour l'impossibilité de recevoir un dagésh (de redoublement), il n'est en revanche pas concerné par le shewa> coloré : il supporte parfaitement le shewa> (mobile ou quiescent).

³ Ne pas confondre avec le קמץ חשוף, qui est la voyelle brève prononcée "o" (cf. supra § 131 b note 8).

[\$ 242 c - d] [58]

Le critère du choix de la couleur vocalique ("a", "è" ou "o") du hatéf est conforme à la stratégie permanente du système massorétique : le plus simple possible, mais sans nuire à la compréhension.

- On choisira donc a priori toujours la son "a" (ḥaṭaf-pattaḥ) parce qu'il est le plus commode pour articuler une gutturale; exemples: cf. ci-dessus page précédente.
- Mais on préfèrera parfois le son "è" (ḥaṭaf-sèggôl) et exceptionnellement le son "o" (ḥaṭafqamaç)
 - soit parce que ce ḥaṭéf suit immédiatement une voyelle "è" ou "o" et qu'il est plus simple de prononcer la gutturale avec le même son vocalique que celui qu'on vient juste de prononcer ; exemples : ḥaṭaf-sèggôl après une voyelle sèggol (בַּיֶּבֶלֶם = "il est devenu joyeux", בְּיֵבֶלֶם = "je serai fort")

haṭaf-qamaç après voyelle qamaç qaṭan (פְּעֵלִי = "mon œuvre", אָהֶלּוֹ = "sa tente")

- soit pour garder le son d'une voyelle d'origine ou/et éviter ainsi de confondre le mot avec un autre ; exemples : חֲלִי , état construit du nom ségolé en "o" חֲלִי ("maladie" ≠ חֲלִי "ornement"), מַּהֶל ("tente" ≱ אַהֶל ("tente" ≱ אַהֶל ("tente" ≠ אַהֶל "aloés").

A la vérité, le mécanisme est souvent un peu plus complexe que cela ; ce sera repris plus en détail à propos par exemple de la conjugaison des verbes avec une consonne radicale gutturale ou de la flexion des noms de type "ségolés" ; mais le principe de base est bien tel qu'il est décrit ici.

d > Les cas exceptionnels

On rencontre parfois un ḥaṭéf (ḥaṭaf-pattaḥ ou plus rarement haṭaf-qamaç, mais jamais ḥaṭaf-sèggôl) sous une consonne non gutturale ;

exemples : אָבֶּלִים ("bénis" à l'impératif féminin singulier), אָבֶלִים ("épis"), אַבֶּלִים ("et l'or de"), פָּרַשִּׁים ("sacrifices"), etc.

Mais il est vain de chercher à légiférer sur ce point². En effet, les mots concernés ne sont pas toujours pareillement vocalisés d'un manuscrit biblique à un autre ; d'ailleurs, à y regarder de près, on peut constater que la présence du shewa> coloré y est due aux mêmes raisons que partout ailleurs : inciter à une prononciation évitant de confondre avec un autre mot ou/et garder le son d'une voyelle d'origine utile à la bonne compréhension du mot.

Francis BOULANGER. (02-05-2004) revu le 08-09-2021.

¹ A prononcer "po<ŏlî" et ">ohŏlô" ; cf. infra "trucs" et astuces § 244 b, page 63.

² Même Ben Asher ne suit pas toujours, dans ses manuscrits, les règles qu'il a lui-même formulées à ce propos. Pour plus de renseignements sur ces "détails", consulter Joüon (op. cit. § 9 *d-e*) ou GKC (op.cit. § 10 *g-h*, plus complet) ou Mayer Lambert (op. cit. § 40, plus clair).

e > Le cas "a-normal" du "ḥaţéf auxiliaire".

La norme, c'est qu'on doit mettre un shewa > coloré au lieu d'un shewa > mobile quand il s'agit d'une consonne gutturale ; et cela ne vaut que pour le shewa > mobile : même sous une gutturale, on ne devrait jamais mettre un shewa > coloré à la place d'un shewa > quiescent.

En effet, quand une consonne gutturale est en position de fermer une syllabe, c'est qu'elle est immédiatement précédée par une voyelle, et on peut profiter du son de cette voyelle pour articuler et faire entendre la gutturale finale de la syllabe (quitte à lui ajouter, si c'était utile, un pattaḥ furtif).

Mais, en vertu de la loi du moindre effort, l'usage s'est répandu (dès l'époque biblique, semble-t-il) d'utiliser le shewa> coloré, sous les gutturales, <u>même à la place d'un shewa> quiescent</u> (un peu comme en français il est plus commode de prononcer "*ar*que*bouter" que le mot normal "arcbouter"). Ainsi, il est bien plus facile de prononcer יַשְבֹּר ("il travaillera") que יַעְבֹּר , ou בַּעַלִי .

L'inconvénient, c'est que cet usage est une tendance et non une règle : cela dépend donc des mots (c'est plus fréquent avec le "ע" ou le "ת" ou le "ח"). En outre, cela revient à transformer un shewa> quiescent en shewa> mobile, ce qui complique fort les lois de la syllabe.

- En résumé. Ajoutons donc au tableau récapitulatif des lois de la syllabe (cf. supra § 241) les précisions suivantes (délicates parce que "piégeuses") :
 - Un shewa en début de syllabe (donc type CCv ou CCvC) ne peut être que mobile ; et si la consonne est une gutturale, ce shewa mobile initial est nécessairement un shewa coloré.
 - Si deux shewa> devaient se suivre au début d'un mot commençant par une gutturale (donc pourvue d'un shewa> coloré), le premier shewa>, qui doit être remplacé par une voyelle artificielle pour faciliter la prononciation, ne le serait pas par un hîrîq, mais par la voyelle qui correspond à la couleur du haţéf qui suit;

- De même qu'un shewa> mobile remplacé par une voyelle (artificielle) devient par le fait même une voyelle devant être comptée comme telle (ajoutant donc une syllabe au mot), de même un shewa> quiescent remplacé par un hatéf (auxiliaire par définition) devient par le fait même un shewa> mobile (puisque coloré); ainsi la consonne qui le supporte, au lieu de fermer la syllabe précédente, ouvrira-t-elle désormais la syllabe suivante.
- Un ḥaṭéf auxiliaire devant un shewa> se transforme en voyelle (cf. impossibilité de deux shewa> mobiles consécutifs); exemple יַעברני (= "ils travailleront") et non pas יַעברני.

Quelques exemples pour vérifier "comment çà marche" et "à quoi çà peut servir".



g

Il n'est bien sûr pas question de détailler ici le comment et le pourquoi de toutes les modifications que peuvent subir les schèmes vocaliques dans la flexion des noms ou dans la conjugaison des verbes (cela sera fait dans les chapitres traitant de ces sujets), mais simplement de vérifier le découpage des syllabes, et donc l'identification des types de shewa, dans divers exemples de mots courants.

Rappel: même si c'est un peu artificiel, on ne compte jamais comme voyelles ni le pattaḥ furtif ni le shewa > coloré (qu'il soit "normal" ou "auxiliaire").

- Prenons <u>quelques mots de la racine □□□</u> (notion d'écrire), qui a l'avantage de n'utiliser que des BeGaD-KeFaT [§ 122 c] et donc d'obliger à bien faire le découpage des syllabes pour mettre ou non un dagésh qal [§ 113 b] dans chacune des consonnes.
 - Le mot בְּחֹבֵ est à la fois l'impératif masculin singulier ("écris") et l'infinitif construit ("écrire"). C'est un mot d'une seule syllabe, où les consonnes ח et ב ne prennent pas de dagésh qal puisqu'elles ne sont ni en tête de mot, ni immédiatement situées après une syllabe fermée [§ 223 k].
 - Ajoutons à ce mot la préposition préfixée לְּ-, pour relier cet infinitif aux autres mots de la phrase ; on obtient le mot לִּכְּחֹב ("écrire"). Que s'est-il passé ? Le mot aurait dû rester monosyllabique puisqu'on ajoutait un préfixe sans voyelle (-לְּ-), mais on ne peut commencer une syllabe par deux shewa (mobiles) consécutifs [§ 241 g]. On remplace donc le premier shewa par la voyelle (artificielle) ḥîrîq, et au lieu de -לְּ, on met -לִ [§§ 231 f et 241 g]. Le mot devient donc (artificiellement) bisyllabique puisqu'il comporte désormais deux voyelles ; ses deux syllabes sont -לִּכְּ (fermée non accentuée avec une voyelle brève) et בַּהֹ- (fermée accentuée avec une voyelle longue) ; le ה prend un dagésh qal car il suit une syllabe fermée, alors que le ב est sans dagésh car il n'est plus en tête de sa syllabe [§ 223 k].
 - A ce même mot בְּחֹב, ajoutons le pronom sujet préfixé masculin 3° personne du singulier (יְּ-), nous obtenons le mot יְּכְּחֹב ("il écrira") selon un mécanisme rigoureusement identique à celui de l'exemple précédent.
 - A ce mot יְכְּחִבּן, ajoutons le suffixe ז- pour obtenir le mot יְכְּחִבּן (3ème personne masculin pluriel = "ils écriront"). Que s'est-il passé? L'ajout du suffixe ajouterait une troisième syllabe à un mot qui en comportait déjà deux. Pour l'éviter, la voyelle ("moyenne") "o" est supprimée et remplacée par un shewa> (mobile évidemment) [§ 232 c]. Les deux syllabes du mot deviennent donc -קבן (fermée non accentuée avec une voyelle brève) et -תבור (ouverte accentuée avec une voyelle longue).

- Exemples de la même forme verbale, mais <u>avec la présence d'une gutturale</u> :
 - sur le modèle de דְּכְּחֹב, avec la racine תוּג, on obtiendra יֻׁרְהֹּנּ ("il fêtera") avec un shewa> quiescent sous le ר comme sous le כ (consonnes qui ferment leurs syllabes), et un dagésh qal dans la BeGaD-KeFaT qui suit ; mais le premier shewa>, celui du préfixe ָיִ, est remplacé (artificiellement) non pas par la voyelle "i" trop fermée, mais par la voyelle plus ouverte "a" [§ 231 f];
 - la même forme verbale, avec la racine חזר, donnera יְחֵלֵּר ("il retournera"); en effet, pour faciliter la prononciation, au lieu d'un shewa quiescent normal, on mettra sous la gutturale שו un ḥaṭéf auxiliaire (shewa coloré en pattaḥ) [§ 242 e]; on peut aussi décrire le mécanisme de la façon suivante : avec une gutturale initiale, le monosyllabique correspondant à מַּלִּב est חֹהַ (avec un ḥaṭéf, qui est le shewa mobile des gutturales) [§ 242 ab]; le shewa (mobile) du préfixe est alors remplacé non par la voyelle ḥîrîq, mais par celle de la couleur du shewa qui suit : pattaḥ [§ 242 f].
 - Un bon moyen de repérer les quelques qamaç qaṭan (prononcés "o") parmi les nombreux qamaç gadôl (prononcés "a") : dans le mot דְּ-בְּּר, "parole" (prononcé "davar"), les deux voyelles "a" sont longues ; la 1ère parce qu'elle est dans une syllabe ouverte (-קִ), la 2ème parce qu'elle est dans une syllabe accentuée (קַב-). Mais quand on voit un qamaç dans une syllabe fermée non accentuée, il ne peut être que bref, et donc prononcé "o" :
 - le mot קְרָ-בְּׁרְ,"*offrande sacrificielle*" (prononcé "qorban"), comprend une 1^{ère} syllabe fermée non accentuée (voyelle brève) et une 2^{ème} accentuée (voyelle longue);
 - le mot בְּיַּבְּם, "*et il se leva*" (prononcé "wayyaqom"), comprend une 1^{ère} syllabe fermée non accentuée (way-), une 2^{ème} ouverte et accentuée (-ya-), et une 3^{ème} (-qom) fermée non accentuée avec une voyelle brève, en l'occurrence un qamaç qaţan.
 - Dans bien des cas, la connaissance des règles de base de la syllabe, des voyelles et du shewa> permet d'orthographier correctement les mots :
 - par exemple, le mot סַבְּ-לְ-נוּת ("*patience*") ne peut s'écrire qu'avec pattaḥ dans la 1^{ère} syllabe (fermée non accentuée) et qamaç dans la 2^{ème} (ouverte) ;
 - le mot הֶבְ-הֵּל ("*différence*") commence à coup sûr par un sèggol (voyelle brève en syllabe fermée non accentuée) et non un çérèh (voyelle longue) ;
 - même dans un mot décalqué d'une autre langue comme בָּאוֹ-נְּרֶ-פִּי ("*géogra-phique*"), les quatre syllabes, toutes ouvertes, ont une voyelle longue ; etc.

Hélas, cela ne marche pas toujours aussi facilement! Les lecteurs perspicaces n'auront pas manqué de remarquer que certains exemples (comme l'impératif pluriel בְּחָבוּ = "écrivez") ont été soigneusement évités. C'est ici, en effet, qu'intervient le fameux shewa> dit "moyen".

i

243. ... et la troisième ... des 2 sortes de shewa>

L'intitulé de ce paragraphe n'est nullement erroné. En effet, malgré les avis contradictoires des spécialistes sur ce sujet¹, il faut l'affirmer clairement : il n'existe que deux sortes de shewa> le mobile et le quiescent (cf. supra § 241). L'étiquette "shewa> moyen" ne correspond nullement à une troisième catégorie de shewa> qui serait intermédiaire entre les deux autres et aurait ses règles propres. Ce n'est qu'une notion purement fictive, créée inutilement (et tardivement) pour regrouper artificiellement une série hétéroclite de cas où le découpage syllabique du mot s'avère problématique ; en somme, c'est le "ramassis" des exceptions aux règles strictes du shewa>.





- dans la conjugaison des verbes au pa<al, à l'impératif féminin singulier (בְּתְבִּי = "écris") ou masculin pluriel (בַּתְבִּי = "écrivez"), si le shewa> sous le n est quiescent (découpage syllabique בָּתְבִּי), la BeGaD-KeFaT qui
 - suit (ב) devrait avoir un dagésh qal, ce qui n'est pas le cas ; inversement, s'il est mobile (découpage syllabique בָּ-חֲבִי) pourquoi la syllabe ouverte et non accentuée בָּ n'aurait-elle pas une voyelle longue ?
- les noms "ségolés" (exemple בַּׁיֶּבֶלֶ = "roi") font à l'état construit pluriel מֵלְבֵי ("les rois de"); exactement comme dans l'exemple ci-dessus, l'absence de dagésh qal dans le ⊃ rend impossible le découpage syllabique du mot qui devrait, selon les règles normales, être soit *מָל-בֵּר , soit *מִל-בַר .
- Les massorètes ont bel et bien répertorié minutieusement tous ces cas difficiles, mais ils n'ont jamais utilisé d'autre terme que "shewa> mobile" et "shewa> quiescent".
 - En pratique, chaque fois que c'était utile et possible musicalement, ils ont ajouté, à gauche d'un signe vocalique, un petit trait vertical appelé parfois "mètèg" (מָּבֶּהֶ = "frein") mais plus correctement "gacyah" (בַּעֵיָה = "mugissement" ou "élévation de la voix"); ce signe indique un accent secondaire dans le mot, et accessoirement, s'il est suivi d'un shewa>, il invite à couper les syllabes entre la voyelle qui le précède et le shewa> qui le suit, donc à considérer celui-ci comme mobile. Par exemple, dans בַּתְבּר ("ils ont écrit"), le gacyah indique qu'il faut lire בָּתְבּר (ka-tevû) et non pas *בְּתָבּר (qui se lirait *kot-vû). Bien entendu, ils n'ont mis ce signe que là où il y avait réellement un accent secondaire à faire entendre dans la cantilation; et bien entendu les différents manuscrits varient souvent, en ce domaine comme dans les autres.

Francis BOULANGER. (02-05-2004) revu le 08-09-2021.

¹ A la suite de Bergsträsser, Joüon (op. cit. § 9 d) présente le "shewa> moyen" comme une catégorie "intermédiaire". A l'inverse, à la suite de Sievers, Kautzsch, dans l'introduction à la $28^{\text{ème}}$ édition de la grammaire de Gesenius (cf. GKC, op. cit. p. VI et § 10 d) décide "the abolition of the term $\check{S}^e w \hat{a}$ medium".

- En théorie, tout indique qu'ils considéraient ces shewa> problématiques non pas comme une catégorie "moyenne", mais, ce qui est plus efficace, comme une catégorie "hermaphrodite", en ce sens qu'ils fonctionnent en même temps comme shewa> quiescents qui ferment la syllabe qui les précède et comme shewa> mobiles qui ouvrent la syllabe qui les suit. Ainsi dans le mot מֵלְבֵי, le shewa> sous le ל est à la fois quiescent (il ferme la syllabe בְּחָבוּ) et mobile (il ouvre la syllabe לְבֵי); c'est la même chose pour בַּחְבוּ et tous les autres cas. En somme, grammaticalement, il faut faire un découpage syllabique tout à fait virtuel en faisant comme si le shewa> en question (et la consonne qu'il affecte) était double, mais lire et cantiler comme si de rien n'était et sans chercher de complication.
- En fin de compte, puisqu'il faut bien utiliser un nom, l'appellation amusante de "shewa> planant" (שְׁנָא מְּבַהֵּף) est assez adéquate puisque, tel l'aigle qui plane au dessus de plusieurs pics, ce shewa> "plane" en quelque sorte d'un même vol entre les deux fonctions grammaticales du shewa> qu'il est supposé assurer conjointement.
- d > A défaut de règles du "shewa> planant" qui ne sont autres que celles du shewa> mobile ou quiescent (cf. supra § 241), on peut dresser une liste approximative des principaux cas¹:
 - dans les noms à l'état construit :
 - les noms ségolés (de type מֵלֶב = "roi"), à l'état construit pluriel (מֵלֶבֶי);
 - leur équivalent à finale féminine (de type נְּדְבָּה = "offrande"), à l'état construit singulier (נָרְבּוֹת) et pluriel (נָרְבּוֹת);
 - les noms de type זְנֶב (= "queue"); exemple זְנֶב (= "queue") dont l'état construit pluriel (דָבֶרָה); exemple נָבוֹת (= "queue") dont l'état construit pluriel est נָבוֹת (sans dagésh qal dans le ב);
 - dans la conjugaison des verbes :
 - à l'impératif féminin singulier (בַּחָבֵּר) et masculin pluriel (בַּחָבוּ) [cf. ci-dessus] ;
 - à l'infinitif avec suffixe pronominal (ex. : בּחבֹנוּ = "l'écrire", prononcé "kotvénû");
 - pour les noms comme pour les verbes, parfois devant les pronoms suffixes de la 2^{ème} personne (ק־, בֶּםְ et בֶּם -) : le kaf y étant toujours "spirant", c'est-à-dire sans dagésh, le shewa> de la consonne qui précède sera donc "planant" s'il suit une voyelle brève : בְּנְךְּ ("ton fils"), דּוֹבַתְּכֵן ("votre tante") ; יַשְׁמֵּרְכֵם ("il vous gardera", prononcé "yishmorekhém") ;
 - après les prépositions préfixées -בְּ, -בְּ, et -בְּ, quand elles sont vocalisées ḥîrîq (c'est-à-dire devant un shewa> mobile initial, cf. supra §§ 241 g et 242 g), aussi bien pour les noms que pour les infinitifs construits :
 - avec דְבַר ("*la parole de*") : לְדַבַר, בָּדָבַר, כָּדָבַר, ;
 - avec בְּנִפֹל (= "tomber") : בְּנָפֹל et בְּנָפֹל, [mais avec לָ, on trouve plutôt לְנָפֹל].

¹ Une liste exhaustive est impossible puisqu'il s'agit toujours d'exceptions, ou d'exceptions aux exceptions. On peut aussi consulter l'inventaire de Joüon (op. cit. § 8 f).

² Noms à deux voyelles brèves primitives (cf Joüon op. cit. § 8 f). Ou bien auraient-ils par hasard un lointain ancêtre de type ségolé?

е

f

En somme, tous ces cas sont en quelque sorte "la part du feu", irréductible mais assez bien circonscrite, de ce qui, dans la langue hébraïque, échappait aux règles théoriques de la grammaire massorétique concernant la syllabe, les voyelles et le shewa>. Tel était le prix à payer pour avoir des règles simples tout en respectant le donné reçu de la tradition. Dans beaucoup de ces cas, tout se passe comme si ce shewa> bizarre était le fruit de deux modifications vocaliques successives, ou d'une double entorse aux règles :

par exemple דְּבֶר devient à l'état construit דְּבֶר, puis בְּדְבֵּר avec une préposition préfixée ; ou דְּבָר devient au pluriel דְּבָרִים, puis דְּבָר à l'état construit ; de même les noms ségolés subissent leurs modifications vocaliques alors qu'ils sont déjà eux-mêmes le fruit de la transformation de monosyllabiques en bisyllabiques (בַּּלֵבְּן devenu מַּלְדְּ).

Note: deux "bizarreries" bien usuelles.

- Le mot "deux" au féminin, à l'état absolu (שְׁתַּיִי) comme à l'état construit (שְׁתֵּיִ) s'écrit bizarrement avec un dagésh qal dans la "taw" bien que celui-ci ne soit pas en tête de syllabe, ce qui est contraire aux règles les plus élémentaires ; mais c'est pourtant bien comme çà ! Sans doute faut-il y voir la survivance d'une forme primitive¹ : de même que *[שִׁנְיִנִים] serait devenu שְׁנַיִּנִם, de même *[שִׁנְיָתִים] serait devenu *[שִׁנְיִנִם]², puis שְׁנְיִנִם] (avec un dagésh dû à l'assimilation du "nun" dans le "taw").
- \$\text{\$\tex{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$\text{\$

En réalité ce shewa> final est la trace d'une voyelle primitive "i" disparue ; la forme primitive *"-ti" de ce pronom sujet est toujours visible dans les formes conjuguées avec complément suffixé au verbe (exemple : לַבַּבְּחָּנִי = "tu as capté mon cœur" cf. Cant. 49) ; ce shewa> serait alors "congénitalement" mobile ? Disons donc qu'il est les deux à la fois, c'est-à-dire "planant" 13

¹ Cf. Joüon, op. cit. § 100 c et Mayer Lambert, op. cit. § 613.

² Cette forme est utilisée dans le manuscrit babylonien de Saint Pétersbourg.

³ Un cas similaire se rencontre (en Hébreu biblique) dans certaines formes verbales apocopées des verbes de type ל"ה : exemple אַל־הַשְּׁהַן ("et il abreuva"), אַל־הַשְּׁהַן ("ne bois pas !"), où le shewa> final remplace une voyelle "è" disparue.

244. "Trucs" et astuces

> Le shewa > en 5 points :

Un "truc" mnémotechnique classique dont un des grands mérites est de procurer l'euphorisante impression

qu'on "possède" le shewa> "sur le bout des doigts"!



а

comme 1 er : En tête de mot (1 ère lettre), le shewa est toujours mobile ;

ex. : כָּתַב ("écriture"), דְבַרִים ("paroles"), יַדְבֵּר ("il parlera").

comme 2 : Si 2 shewa > consécutifs (en milieu de mot)

le 1^{er} est quiescent et le 2nd est toujours mobile ;

 $\underline{\text{Note}}: \text{c'est toujours le cas}$ dans les noms ségolés avec suffixes possessifs (ex. : מֵלְבָּךְ, "ton roi") et dans la conjugaison pa<al à l'inaccompli (ex. : יְּכָּחְבּר; "ils écriront").

ג comme "Gadôl" : Après une voyelle longue (גְּדוֹלֶּה) [= après une syllabe ouverte], le shewa> est toujours **mobile** ;

ex. : בְּחְבוּ ("ils ont écrit"), בְּחְבוּ ("elle a écrit"), פָּחְבוּ ("ta maison"), סוּסָכֵם ("votre cheval").

¬ comme "Dagésh" : Sous une consonne redoublée par un dagésh (ḥazaq), le shewa> est toujours mobile ;

ex. : מַּמְּוֹךְ ("ils ont parlé"), הַמְּלֶּכִים ("les rois"), הַמְּוֹךְ ("de ta part").

Note: ≈ cas n° 2: puisque la consonne est double, il y a en fait deux consonnes identiques avec chacune son shewa ; celui de la 1ère (quiescent) est occulté par celui de la 2ème (mobile).

☐ comme "Homographe" : Sous la 1^{ère} de 2 consonnes identiques et consécutives, le shewa> est toujours **mobile** ;

ex. : קוֹמָנוּ ("me voici"), הַלְלוּיָה ("ils ont relevé").

b > Qamaç "o" ou qamaç "a" ?

Quand on rencontre côte à côte un qamaç et un ḥaṭaf-qamaç, il est clair que ce dernier se prononce touours "o", mais qu'en est-il du qamaç voisin ? "o" ou "a" ? qaṭan ou gadôl ?

Un "truc" presque infaillible : si le qamaç **précède** le ḥaṭaf-qamaç, c'est un "o" (bref)¹ si le qamaç **suit** le ḥaṭaf-qamaç, c'est un "a" (long).

exemples : אָהֵלֵי (>oholê = "les tentes de"), mais הַדָּשִׁים (ḥodashîm = "mois").

Note : le pourquoi de la chose suppose de connaître la flexion des mots ségolés (ef. ch. sur les noms).

¹ Cf. Mayer Lambert, op. cit. § 128 note 1. Il y a de très rares exceptions, par exemple les noms commençant par ♣ et précédés de l'article (הָאָניָה, haoniyyah, "le bateau").

25. L'ASSEMBLAGE DES ÉLÉMENTS DU MOT

251. Le mot = le résultat d'un assemblage

а

b

Comme cela a été développé supra (§ 21), le mot hébreu est le produit de l'association d'une racine (consonantique) et d'un schème (essentiellement vocalique). Racine et schème sont des notions virtuelles ; seuls existent réellement les mots, que l'on associe entre eux pour former des phrases. Chaque mot est constitué d'une ou plusieurs syllabes (autant de syllabes que de voyelles) selon des règles qui ont été précisées supra (§ 22, complété par les §§ 23 et 24).

Dans la langue, parlée ou écrite, les mots sont rarement utilisés sous leur forme "brute", telle qu'elle est recensée dans les dictionnaires. En dehors de quelques mots invariables, tels les adverbes (assez rares, surtout en Hébreu biblique), certaines particules et les onomatopées, les mots sont susceptibles d'être modifiés (ou "modulés" ou "fléchis")¹ selon le sens qu'on veut leur donner en les utilisant, ou plutôt selon la fonction qui leur est attribuée dans la phrase.

Ainsi beaucoup de substantifs (= "noms") et tous les adjectifs peuvent varier selon le genre (masculin ou féminin)² et selon le nombre (singulier, duel, pluriel) ; les verbes varient selon leur sujet lequel peut être de la 1ère, 2ème ou 3ème personne (type "je", "tu", "il"), au singulier ou au pluriel (type "nous", "vous", "ils"), au masculin ou au féminin (type "elle", "elles", etc.) ; de plus, à la différence du Français, en Hébreu les noms comme les verbes sont susceptibles d'être affectés d'un pronom complément (de type "possessif" ou "complément d'objet")³ suffixé au mot lui-même.

Tout ceci sera bien sûr expliqué et détaillé infra dans les chapitres consacrés au verbe, au nom, aux pronoms et aux particules. Mais notons dès à présent l'importance et l'enjeu de ce mécanisme de préfixation et de suffixation souvent multiple dont les mots de la langue hébraïque sont affectés en permanence. En effet, la quasi-totalité⁴ des modifications des mots hébreux se fait par l'ajout de préfixes, et plus souvent encore de suffixes divers et variés. Bien entendu, tout ajout fait à un mot contribue à l'allonger, à le modifier et souvent à lui ajouter des syllabes. Et tout ceci se fait exactement selon les "règles du jeu" de la syllabe dans le système grammatical massorétique, telles qu'elles ont été détaillées supra (§§ 22 et suivants).

Répertorions la façon dont ces règles s'appliquent : malgré le très grand nombre de préfixes, et surtout de suffixes qu'utilise l'Hébreu, tout fonctionne en réalité selon un nombre très restreint de procédés. Ce qui est présenté ci-dessous, ce sont les quelques procédés d'assemblage du mot avec ses préfixes et suffixes, ou, si l'on préfère, la manière dont fonctionnent les règles de la syllabe quand on ajoute à un mot des préfixes ou des suffixes.

¹ On réservera le terme "flexion" aux modifications du nom et on utilisera celui de "conjugaison" pour le verbe. On évitera en revanche le terme "déclinaison" car l'Hébreu a perdu l'usage des désinences "casuelles" (type latin, grec ou allemand, par exemple) dès avant la période biblique ; il n'en reste que quelques traces dans l'Hébreu biblique : le suffixe "locatif" $\pi_{\overline{\tau}}$ (ancien "accusatif"), le suffixe $\overline{\tau}$ de certains mots à l'état construit (ancien "génitif"), le suffixe $\overline{\tau}$ présent dans certains noms propres composés (ancien "nominatif").

² La langue hébraïque ne connaît pas le "neutre".

³ Et même d'un pronom sujet suffixé à l'infinitif construit.

⁴ Sauf peut-être le yod interne au mot dans certaines formes verbales au hif'i ; mais il s'agit là plutôt d'un schème vocalique que d'un ajout comparable à celui d'un préfixe ou d'un suffixe.

252. Ajout de *préfixe* (הַחָלִּית)

- a Pour les préfixes, deux paramètres sont à prendre en compte :
 - 1. le préfixe a ou n'a pas de voyelle qui lui est propre ;
 - 2. le préfixe contient ou non une consonne d'une catégorie "spéciale" (cf. §§ 121-122).
 - > Préfixes sans voyelles. C'est le cas le plus fréquent.
- b II s'agit des "prépositions inséparables" ₱, -₱ et -₱,
 - du préfixe du
 - des pronoms personnels préfixés dans la conjugaison des verbes à l'inaccompli de tous les binyanîm : -אָּר, -חָ, -חָ, -חָ, -חָ,
 - et, dans une certaine mesure, de la conjonction de coordination "waw" quand elle se présente sous la forme a-vocalique "--\rightarrow".

On pourrait éventuellement ajouter les préfixes - p et - p servant à dériver un substantif d'une racine et les préfixes - p et - p utilisés dans la conjugaison du nif al ou du hif il, mais cela compliquerait inutilement le propos ; ce sera pris en compte dans les chapitres concernant le nom ou le verbe, car il est plus commode de considérer ces préfixes comme des éléments du schème vocalique lui-même.

Tous ces préfixes sont donc munis d'un shewa>, mobile évidemment, puisque le préfixe se place en tête de la première syllabe du mot.

- Si cette syllabe commence par une consonne avec voyelle,

c'est-à-dire qu'elle est de type Cv ou C₁vC₂,

alors le préfixe se colle purement et simplement en tête du mot, et la première syllabe devient donc de type C_1C_2v ou $C_1C_2vC_3$ (avec le préfixe en question en position C_1).

Exemples : בְּמֶקוֹם ("en un lieu"), בְּבוֹא ("en entrant"), לְדַבֵּר ("parler"), לְדַבֵּר ("lie] parle"), יְבָקֵר ("tu visiteras"), יְבַקֵּר ("nous visiterons"), יְבָקֵר ("il sera examiné"), יְנַם ("et même"), etc.

- Si cette syllabe commence par une consonne sans voyelle, donc avec un shewa> mobile, c'est-à-dire qu'elle est de type C₁C₂v ou C₁C₂vC₃,

alors s'applique la règle de l'impossibilité de deux shewa> mobiles consécutifs : le premier des deux (celui qui est sous la consonne préfixée) est transformé en voyelle artificielle ḥîrîq [cf. § 241 g], ou, si le mot commence par une gutturale, en voyelle de la couleur du ḥaṭéf qu'il précède [cf. § 242 f].

Exemples : בָּמְלֵּה ("au lieu de"), בִּרְבַשׁ ("comme du miel"), לְּכְתֹּב ("écrire"), יְכְתֹּב ("il écrira"), יָצְמַר ("manger"), יֶצְמַר (yo្omad = "il sera érigé"), תָּשָׁמֹר ("tu garderas"), יַאָּנִי ("et moi"), etc.

-

 $^{^{1}}$ Le lpha, étant une gutturale, doit être affecté non pas d'un shewa> mobile, mais d'un ḥaṭéf ; ef. infra chapitre 3.

² Mais le waw est de la catégorie spéciale des "Bûmaf"; cf. supra § 21 g note 2.

> Préfixes avec voyelles

d II s'agit

- de l'article (toujours *défini* = הֵּא־הַיִדִיעָה), vocalisé pattaḥ (הַּ.),
- du pronom relatif -យូ,
- dans une certaine mesure, de la conjonction de coordination "waw" quand elle se présente sous la forme vocalisée pattaḥ (-¹)¹,
- de ce qui ressemble à une préposition inséparable qui serait -מָ, mais qui est en fait la préposition indépendante מַן quand elle est préfixée au mot qui la suit,
- et du préfixe -ה *interrogatif* (= הֵא־הַשָּׁאֵלֶה), normalement vocalisé ḥaṭaf pattaḥ (-הַ-).

On pourrait éventuellement ajouter à la liste toute une série de "préfixes" utilisés surtout dans l'Hébreu postbiblique, généralement reliés au mot qui les suit par un maqqéf, mais parfois aussi "collés" directement au mot sans maqqéf. Exemples : les préfixes négatifs -יאָר (comme dans אַרֹ , "impossible") et אַר (comme dans אַר , "radio", littéralement "sans fil"), les préfixes "quantitatifs" -ב (comme dans תַּבְּנִּוֹנִי , "multicolore"), -תַ (comme dans חֵּבְּנִּוֹנִי , "monocolore"), et -יד (comme dans תַּבְּנִּוֹנִי , "amphibie"), puis tant d'autres comme מוּ מַבְּנִי , בַּרַר , בַרַר , בַּרַר , בַרַר , בַּרַר
Excepté le "hé" interrogatif, ces préfixes (-הַ, -טֵּ, -וַ, et même מָּר, -יַ, et même מָּר, -יַ, et même מָר, -יַ, ont tous une voyelle brève dans une syllabe non accentuée (puisqu'ils précèdent un mot qui a déjà son accent tonique). En vertu de la règle d'or (cf. supra § 223 j), la syllabe de ce préfixe avec voyelle doit obligatoirement être fermée ; pour cela la consonne qui suit sera redoublée par un dagésh ḥazaq. Ex. : מָּקֶץ ("au bout de").

Dans tous les cas où le redoublement est soit une impossibilité (gutturale ou rêsh) soit une inutile complication de la prononciation (certains cas de consonnes avec shewa), on procèdera à une compensation réelle (allongement de la voyelle brève du préfixe en voyelle longue; ex. הָּאוֹר, "la lumière") ou virtuelle (en laissant la voyelle brève du préfixe dans une syllabe ouverte; ex. הַּהַבְּמוֹר, "l'âne"). Mais cela correspond à toute une série, longue et complexe, de cas à détailler; ce sera fait dans le chapitre concernant les particules.

Le "hé" interrogatif -הַ, affecté d'un ḥaṭéf (le "shewa> mobile des gutturales") fonctionne selon les règles normales (cf. § 242 b et f). Devant une consonne avec voyelle (syllabe type Cv) il se place tel quel en tête (transformant ainsi la syllabe en type CCv); ex. הַּיֵּשׁ ("y a-t-il ?"). Devant une consonne munie d'un shewa> (mobile évidemment), son ḥaṭéf se transforme en la voyelle de la couleur du ḥaṭéf, c'est-à-dire pattaḥ; exemple הידעתם ("saviez-vous ?")⁴

f

e

¹ Il ne s'agit pas ici du pattaḥ "artificiel" remplaçant le shewa> devant un ḥaṭaf-pattaḥ comme dans יַאָּנִי (cf. ci-dessus § 252 c), mais d'une vraie voyelle "a". Ce cas ne se présente qu'en Hébreu biblique dans les formes verbales du type "wayyiqtol", souvent nommées dans les grammaires "inaccompli converti" ou "inaccompli inverti" (ef. chapitre 3).

² Cf. infra, au chapitre sur le nom.

³ Pour le -ṇ, il s'agit en réalité de la forme que prend la préposition ¡ṇ (ef. infra chap. ?) quand elle est préfixée au mot qui suit. Alors son nun final s'assimile à la consonne qui suit sous forme d'un dagésh de redoublement (cf. § 122 i). Dans les deux façons de considérer les choses, ce sont les mêmes règles qui fonctionnent, et pour un même résultat.

⁴ Le cas du "hé" interrogatif devant une gutturale sera vu dans le chapitre sur les particules.

253. Ajout de suffixe (כנוי)

- a Pour les suffixes, les deux paramètres à prendre en compte sont :
 - 1. le suffixe commence-t-il par une voyelle ou par une consonne ?

[70]

2. le suffixe est-il une syllabe qui "prend" l'accent tonique du mot ?

L'Hébreu, surtout biblique, utilise plusieurs dizaines de suffixes différents. Un répertoire exhaustif sous forme d'une simple liste n'aurait aucune utilité ; sous forme de tableau, cela supposerait le format A3 et serait peu commode à exploiter.

Chaque sorte de suffixes sera détaillée dans le chapitre où elle est concernée (verbe, nom ou particules). Mais, puisque tous les suffixes, quels qu'ils soient, s'assemblent aux mots selon les mêmes procédés, examinons ici, après un inventaire très sommaire de leur nature, les mécanismes fort simples de leur assemblage.

b > La nature des différents suffixes : lls peuvent être :

- les désinences du nom indiquant le genre et le nombre (דָם, דִּים, הַוּ, -וֹת, -ִים, -וֹת, -יִם, -וֹת, -ו
- les désinences du verbe à l'impératif et à l'inaccompli, indiquant le genre et le nombre (יַבָּה, זְּ-, יָבָּי,),
- les pronoms personnels sujets du verbe à l'accompli (יַחָ-, חָ-, הָ-, הָ-, הָ-, הָר, -מֶב, -מֶב, -מֶב, -מָב,
- les pronoms compléments du verbe (ou sujets de l'infinitif), qui sont à peu près les mêmes que les pronoms compléments du nom (juste ci-dessus),
- et quelques autres : le הַ- dit "de direction" ou "locatif", le הַ- "impératif" ou "jussif" et diverses formes (en "nun" ou "hé" par exemple), pompeusement nommées "paragogiques" (ce qui ne signifie pas grand chose), qu'on rencontre en Hébreu biblique.

On pourrait ajouter les suffixes permettant de dériver, depuis une racine, des adjectifs, des adverbes ou des noms (exemples : בְּלַ, הִיּר, בְּלַ, פּרָ, הִיּר, בְּלַ, etc.) ; mais bien que leur mode d'assemblage soit toujours le même, il est plus commode de prendre en compte ces derniers comme des éléments du schème vocalique du mot.

Du point de vue de leur assemblage avec le mot, tous ces suffixes peuvent être regroupés en cinq types. Mais avant de résumer l'assemblage de ces cinq types de suffixes, détaillons séparément chacun des deux paramètres qui se combinent dans ce mécanisme.

1

¹ En réalité "suffixe" se dit סֹפְּׁיַח ou סֹפְּׁיַח, mais comme la majorité des suffixes hébraïques sont des *pronoms* (בְּנִּוִּים, au pluriel בְּנִנִּיים), c'est généralement ce dernier terme qui est utilisé, par extension, pour désigner les "suffixes".

[§ 253 c]

> Les deux paramètres concernant les suffixes

c 1. Selon qu'ils commencent par une voyelle ou par une consonne

• <u>Si le suffixe commence par une voyelle</u>, celle-ci viendra donc sous la consonne finale du mot et formera avec elle une syllabe ;

[71]

```
Exemples : סוֹס ("cheval") + חֹ- (féminin pluriel) = חוֹס ("juments") ;

ווֹף ("garde !") + ז- (masculin pluriel) = שְׁמִּר ("gardez !") ;

בְּתְבָה ("elle a écrit") + הַ ("elle") = בְּתְבָה ("elle a écrit") ;

אַכְּוֹל ("voix") + י- ("de moi") = קוֹל ("ma voix") ;

אַכְּוֹל ("il a gardé") + ז- ("lui") = שְׁמָרוֹ ("il l'a gardé") ;

אַבְּיתַה ("la maison") + הַבַּיתַה ("locatif) = הַבַּיתַה ("à la maison").
```

Bien entendu, un suffixe commençant par une voyelle ne peut s'accrocher qu'à un mot se terminant par une consonne (sans voyelle). Si ce n'est pas le cas, il faut soit utiliser un autre suffixe de même signification, soit "trafiquer" l'interface (comme ce sera expliqué à propos des noms à l'état construit masculin pluriel).

- Si le suffixe commence par une consonne,
 - soit il n'a pas de voyelle ; dans ce cas, à l'instar de ce qui précède, il peut être ajouté à un mot se terminant par une voyelle, avec laquelle il "fera syllabe" ;

```
exemple : שָׁמַּרְתִּי ("j'ai gardé") + ו- ("lui") = שָׁמַרְתִּי ("je l'ai gardé") ;
```

- soit il a une voyelle ; dans ce cas le suffixe constitue lui-même une syllabe qui se juxtapose au mot : soit telle quelle si le mot se termine par une voyelle (יְשָׁמַרְתִּי + ק־ - = קֹים, "je t'ai gardé"), soit en ajoutant simplement un shewa> à l'ex-consonne-finale du mot (סוֹסֶבֶּם - בֶּם - בֶּם, "votre cheval"), soit, si c'est nécessaire¹, en ajoutant une voyelle dite "de liaison" (סוֹסְנֵּה - בּוֹר + סוֹס, "notre cheval").

Tout cela peut sembler assez confus quand on le lit, mais il ne s'agit jusqu'ici que de bon sens élémentaire : tout ce qui précède est exactement de même nature qu'un jeu pour enfant consistant à placer deux objets de forme différente dans les deux "trous" prévus à cet effet ! Mais, on l'aura remarqué dans les exemples cités, la vocalisation du mot est souvent modifiée par l'ajout d'un suffixe (cf. supra § 232). En outre, il faut combiner le paramètre précédent avec le second : où se situe l'accent tonique du mot assemblé ?²

Francis BOULANGER. (02-05-2004) revu le 08-09-2021.

¹ Il faut en effet tenir compte en même temps du 2^{ème} paramètre : le suffixe prend-il ou non l'accent ?

² Et il faut aussi, bien sûr, faire les adaptations que nécessitent d'éventuelles consonnes ... gutturales, ... "escamotables", ... "matres lectionis", ... "fantômes", etc. (cf. supra § 122 et 242).

d 1. Selon qu'ils "prennent" ou non l'accent tonique

Bien entendu, seuls les suffixes comportant une voyelle sont suceptibles de recevoir l'accent tonique du mot ; et tous ces suffixes avec voyelle ajoutent automatiquement au mot une syllabe supplémentaire. L'enjeu est donc de compenser dans la mesure du possible cet allongement par une modification des voyelles du mot. Parmi ces suffixes avec voyelles, certains "prennent" habituellement l'accent et d'autres non.

- Si le suffixe "prend" l'accent, on abrège ou supprime les voyelles du mot. Exemples :

 - II. A un adjectif singulier, ajoutons les désinences du masculin ou du féminin pluriel, (בּיֹב ou בְּבֹי ("blanc") deviendra לְבָנִים ("blancs") ou לְבָנֹים ("blanches"). Ici encore une voyelle "moyenne" (le premier gamaç) a été remplacée par un shewa>.
 - III. Sur le schème (ou "base vocalique") du verbe pa<al à l'accompli, c'est-à-dire אַ אַ אָּ" ajoutons les pronoms sujets suffixés de la 2ème personne du pluriel masculin (בּהַּ-) et féminin (זֶהֶ-) : בַּהַבְּהַ, "il a écrit", deviendra בְּהַבְּהַ, "vous avez écrit" (au masculin) ou זְהַבְּהַבְּ, "vous avez écrit" (au féminin). Ici encore, le premier qamaç a été supprimé et remplacé par un shewa> (mobile) ; le "ב", qui n'est plus en fin de mot, reçoit un shewa> (quiescent) et le "ה" du suffixe reçoit un dagésh qal puisqu'il arrive derrière une syllabe fermée (cf. supra § 223 k).
- <u>Si le suffixe ne "prend" pas l'accent</u>, il sera généralement impossible de compenser l'ajout de la syllabe du suffixe en abrégeant le mot. Exemple :
 - IV. Sur le même schème qu'en I, c'est-à-dire x ֹx x̄, ajoutons la désinence du féminin pluriel (בָּה, "garde !" (au masculin singulier), deviendra שָׁמֹרְ (au féminin pluriel). Ici, il est impossible de supprimer la voyelle ḥôlam puisqu'elle porte l'accent tonique (cf. supra § 232 c).

> En résumé

е

Il n'y a que 5 types de suffixes.

Un seul d'entre eux, le type IV, ne prend (presque) jamais l'accent tonique ; les quatre autres, les types I, II, III (et V), le prennent (presque) toujours.

- I. Type -v = suffixes constitués uniquement d'une voyelle (toujours une voyelle longue avec "mater lectionis"); les plus courants sont : יַ, זָּ-, זֶּ-, זֶּ-, וֹה, יָה, יָה, יָה., וֹה.).
- II. Type -vC = suffixes constitués d'une voyelle (longue) suivie d'une consonne (finale, sans voyelle) ; les plus courants sont : יָרָ, -וֹת, -יָר, et יָרָ, הָדָ, בָּר, וְדָרָ).
- III. Type -CvC = suffixes dits "lourds", constitués d'une consonne avec sa voyelle et d'une deuxième consonne (finale, sans voyelle) : מָם, מֶם, מַם, מַם, מַם, מֶם, מַם, - IV. Type -Cv = suffixes constitués d'une consonne suivie d'une voyelle (longue, avec ou sans "mater lectionis") ; c'est le type le plus intéressant à mémoriser : ces suffixes constituent une syllabe ouverte et ne prennent normalement jamais l'accent tonique ; les plus courants sont : יָה-, הָ-, יָה-, הָ-, יָה-, (et יִבָּ-), דְּ- (et יִבָּ-), יִר, יִ-, (i)-, (i)-.

Note: cas particulier, le suffixe 2^{ème} pers. masc. sing. ק- (ou sa variante ק-) ne prend pas l'accent s'il est précédé par une consonne avec voyelle (ex. : קַּיֶּסֶׁ = "tes chevaux"), mais il prend l'accent s'il est précédé par une consonne avec shewa (ex. : קַּיִּסֶ = "ton cheval").

• V. Type -C = suffixes constitués uniquement d'une consonne (sans voyelle) ; rares (surtout en Hébreu post-biblique), leur ajout au mot se fait toujours sans aucun problème et il n'est pas question pour eux d'accent à prendre ou non puisqu'ils n'ont pas de voyelle ; citons-les quand même pour mémoire : 1-, D-, 1-.

f

Modalité d'accrochage :

- Type -v et -vC: forment syllabe avec la consonne finale du mot¹
- Type -C: forment syllabe avec la voyelle finale du mot
- Type -CvC: juxtaposé; si le mot finit par une consonne, celle-ci prend un shewa>
- Type -Cv : juxtaposé ; si le mot finit par une consonne,
 celle-ci prend une voyelle de liaison (en général "é", "è" ou "a")

g

Note : <u>L'assemblage peut être multiple</u>, avec plusieurs préfixes et/ou suffixes. On trouve même des mots qui en sont exclusivement composés :

Pour les mots (surtout des dérivés de racines de type ל"ה") se terminant par une voyelle, les procédés d'assemblage (jouant sur l'ambiguïté des matres lectionis) seront détaillés dans les chapitres concernés par ces mots.

h

i

1

[On peut laisser très bien laisser de côté cet inventaire quelque peu fastidieux]

Note: quelques exceptions et cas particuliers:

des suffixes du type IV (-Cv) qui prennent l'accent tonique :

- les pronoms sujets suffixés de l'accompli (תְּבְּשַׁלְהָּ, mais pas יָּחָ, mais pas יָּחָשָׁלְנּי, prennent généralement l'accent quand l'accompli est un accompli converti (ou inverti) : וְקְשַּׁלְנִּי, וְקְשַּׁלְנִּי, (mais וְקְשַּׁלְנִּי, (mais וְקְשַּׁלְנִּי, (mais וְקְשַּׁלְנִּי).
 - le pronom suffixe complément 2^{ème} pers. masc. sing. ק- (et sa variante rare ק-) prend généralement l'accent tonique quand il est précédé par une consonne affectée d'un shewa (cf. supra § 253 e).
- o des suffixes du type I (-v) qui ne prennent pas l'accent tonique :
- au binyan pa<al des verbes "ע"י / ע"י, (tout comme ci-dessus), les suffixes sujets de l'accompli 3ème pers. fém. sing. (ק־ה)² et 3ème pers. du pluriel (ז-)¹; les désinences de genre (ז-) ou de nombre (ז-) de l'impératif et de l'inaccompli; ainsi que la désinence cohortative ou impérative (ה) ne prennent pas l'accent tonique qui reste normalement sur la syllabe du waw ou du yod caractéristique de ce type de verbes : מַּמָּהָה, קְּמָה ; מַבְּרְמָה ; בּוֹשֵׁר שׁ מִּפֹר , קְבֹּרְמָר ; בּוֹשֵׁר שׁ מִּפֹר , קְבֹרְמָר ; בַּוֹשֵׁר שׁ מִּבְּרְמָר ; אַשִּׁימָה , אָשִּׁימָה t שִׁימִר , יְבֹּרְשֵׁר t שִׁימֹר , יְבַרְשֵׁר t שִׁימֹר , יְבַרְשֵׁר t שִׁימֹר , יְבַרְשֵׁר t שִׁימֹר , יְבַרְשֵׁר t שִּימָר , אַשִּׁימָה t שִׁימֹר , יְבַרְשֵׁר t שִׁימֹר , יְבַרְשֵׁר t שִׁימֹר , יְבַרְשֵׁר t שִׁימֹר , יְבַרְשֵׁר t שִׁימֹר , יְבַרְשֵׁר t שִׁימֹר , יְבַרְשֵׁר t שִׁימֹר , יְבַרְשֵׁר t שִׁימֹר , יְבַרְשֵׁר t שִׁימֹר , יְבַרְשֵׁר t שִׁימֹר , יְבַרְשֵׁר t שִׁימֹר , יְבַרְשֵׁר t שִׁימֹר , יְבַרְשֵׁר t שִׁימֹר , יְבַרְשֵׁר t שִׁימֹר , יִבְּבְּשִׁר t שִׁימֹר , יִבְּבְּשֵׁר t שִׁימֹר , יִבְבְּשֵׁר t שִׁימֹר , יִבְבְּשִׁר t שִׁימֹר , יִבְבְּשִׁר t שִׁימֹר , יִבְבְּשִׁר ז שִׁימֹר , יִבְּבְּשִׁר ז שִׁימֹר , יִבְּבְּשֵׁר , יִבְּבְּשִׁר t שִׁימֹר , יִבְּבְּשֵׁר t שִׁימֹר , יִבְּבְּשֵר ז שִׁימֹר , יִבְּבְּשֵׁר ז שִׁימוּר , יִבְּבְּשֵׁר ז שִׁימוּר , יִבְּבְּשֵׁר ז שִׁימוּר , יִבְּבְּשִׁר ז שִׁימוּר , יִבְּבְּשׁר ז שִׁיִים , יִבְּבְּשׁר ז שִׁיִבּי , יַבְּבּוּשׁר ז שִׁיִבּי , יִבְּבְשִׁר ז שִׁיִבּי , יִבְּבְּשׁר ז שִׁיִבּי , יִבְּבְּשִׁר ז שִׁיִבְּי , יִבְּבְּיִי , יִבְּבְּי , יִבְּבְּיִבְּי , יִבְּבְּי , יִבְּבְי , יִבְּבְּי , יִבְּבְי , יִבְּבְי , יִבְּבְי , יִבְּבְּי , יִבְּבְי , יִבְּבְי , יִבְּבְי , יִבְּבְּי , יִבְּיִי , יִבְּבְי , יִבְּבְּי , יִבְ
 - le suffixe pronominal 3^{ème} pers. masc. sing. ו- (forme contractée de הוּ-) complément d'un verbe à l'accompli 3^{ème} pers. fém. sing. ne prend pas l'accent tonique : הַּקְשִׁילֶּתוּ et *הַקְשִׁילֶתוּ .
- \circ **des suffixes du type II** (-vC) qui ne prennent pas l'accent : m
 - pour la même raison que le suffixe וּ- ci-dessus, étant donné qu'à la 3ème pers. fém. sing. de l'accompli, la syllabe finale du verbe ("-at" : קְּשֶׁלֶּה → *קַשְּׁלֶּה + suffixe pronominal) garde toujours l'accent tonique, même les suffixes pronominaux de type −vC des 3ème pers. fém. sing. (הַ-,) et 3ème pers. masc. pluriel (ב) ne prennent jamais l'accent : קְשֶּלֶהֶם, הְשָּלֶהֶם, הְשָּלֶהֶם, הַשְּלֶהֶם .
- le suffixe פַּרֵּכ (indiquant le duel d'un substantif) n'entre dans aucun des 5 types du suffixes détaillés supra au § 253 e. Il serait en fait le seul cas d'un 6ème type (-vCvC). Il ne pose guère de problème car l'accentuation y est toujours incluse : שֵׁיבַּיִי = "les [2] yeux"; [on peut éventuellement le considérer comme une variante du type IV].
- o il faut enfin ajouter le cas (assez rare) de "nesîgah", c'est-à-dire de "recul" de l'accent tonique pour éviter le hiatus entre 2 accents toniques trop rapprochés ; [voir à ce sujet, supra, § 223 k page 46 avec la note 1].

Francis BOULANGER. (02-05-2004) revu le 08-09-2021.

Cours Grammaire

² Mais le même suffixe ¬ prend normalement l'accent au participe féminin singulier, ce qui permet de différencier les 2 formes (cf. supra § 114).

³ Avec voyelle pattaḥ dans une syllabe fermée non accentuée. Aucune forme n'est attestée dans la Bible avec le suffixe pronominal 3^{ème} pers. fém. plur. (ן-) qui aurait à coup sûr le même traitement que son homologue masculin. Quant aux suffixes "lourds" de type III (-CvC) de la 2^{ème} pers. du pluriel (כֶּן et בֶּם) on ignore s'ils prennent ou non l'accent car il n'existe aucune attestation d'une telle forme dans la Bible.

Supplément pour les débutants :

р

"ב, "ט et "ב'" = des sigles traditionnels et indispensables

pour "jouer au Lego massorétique", c'est-à-dire pour faire de la grammaire hébraïque.

En Hébreu, il s'agit toujours d'assembler des racines ("trilittères", c'est-à-dire comportant naturellement ou artificiellement trois "lettres") avec des schèmes vocaliques. Pour décrire n'importe quel processus grammatical, il faut donc pouvoir désigner avec précision chacune des consonnes de la racine concernée. Depuis le Moyen Âge, les trois lettres p, p et b, suivies d'une apostrophe (plutôt une double apostrophe qu'une simple), sont conventionnellement utilisées pour désigner la 1ère, la 2ème et la 3ème consonnes radicales d'un mot.

Pourquoi ces trois-là ? Parce que ce sont les trois consonnes du mot "verbe" (en hébreu عُرِيحُ) et que ce mot servait déjà de paradigme (= modèle) pour la conjugaison des verbes dans les grammaires de l'Arabe. C'est très commode pour éviter de longues périphrases.

Puisque D désigne la 1ère consonne d'une racine,
que D désigne la 2ème consonne d'une racine,
et que D désigne la 3ème consonne d'une racine,

- la seule indication ב"ן signifiera "racine ou mot dont la première consonne radicale est un nun" ;
- l'indication x" > signifiera "racine ou mot dont la troisième consonne radicale est un >alèf";
- de même ע"ג' signifiera "racine ou mot dont la deuxième consonne radicale est une gutturale" (car 'ג est l'abréviation de גָּרוֹנָית = "gutturale") ;
- etc. etc. [Toutes les combinaisons sont possibles, mais toutes ne sont pas utiles.]

Supplément pour les initiés :

- Si une consonne "escamotable" doit disparaître dans l'assemblage du mot, sa voyelle reste. Exemple : si la consonne de l'article préfixé (-הַ) disparaît, sa voyelle reste : בַּבַּיִת ("la maison") + -- ("dans") = בַּבַּיִת ("dans la maison"), car le préfixe -- récupère la voyelle x de l'article ; de même pour le préfixe -- du hif cil participe et inaccompli : בַּרְלִיק ("allumer") + -- ou + -- donnera מַּרְלִיק ("allume") ou בַּרָלִיק ("il allumera"), car le préfixe récupère la voyelle du -- ה.
 - Les gutturales n'admettent pas le shewa> et demandent une voyelle la plus ouverte possible. Le préfixe -א, pronom sujet 1ère personne de l'accompli pourra donc différer des autres préfixes de même type (-ה, -י, et -١). Il prendra un אַ si les autres prennent un אַ רְבַבֶּר, "il parlera", "tu parleras", mais אֲבַבֶּר, "je parlerai") et un אֶ (voyelle semi-ouverte) si les autres ont la voyelle fermée אַ (בְּתֹב , יִכְתֹּב , "il écrira", "nous écrirons", mais אֶכְתֹּב , "j'écrirai"); en revanche, à l'inaccompli hif<il, il n'y a pas de problème : יַדְלִיק ("il allumera") et אַרְלִיק ("i'allumerai").



Eh oui! C'est ce qui devait se trouver ici, selon le sommaire de la page 9. On y lisait en effet :

Chapitre 3.	Le verbe : le "plat de résistance"	77
	(assez lourd à digérer, malgré des recettes simples)	→ [à paraître un jour peut-être ?]
Chapitre 4 et	suivants	→ [à paraître un jour peut-être ?]

Hélas ! On n'est plus en 2003-2004, mais en 2021 ; et il faut se rendre à l'évidence, le rêve de rédiger toute la grammaire sur la base de ces 2 "premiers" chapitres, je n'aurai, à l'évidence, ni le temps ni la capacité de le réaliser.

Alors, en remettant en service le site web permettant de proposer mes documents personnels à ceux que cela peut intéresser, j'ai choisi de procéder ainsi :

- Je garde telles quelles les 75 pages sur les "éléments de base pour une grammaire de l'hébreu", me contentant d'y mettre quelques petites mises à jour, mais en laissant (en lettres barrées) les nombreux renvois aux virtuels chapitres qui ne paraîtront évidemment pas¹. Ces mises en appétit pourront parfois trouver réponse dans les autres documents présents sur le site.
- Vous trouverez dans ce site un ensemble complet et cohérent des tableaux grilles (et paradigmes) de la quasi-totalité des verbes présents dans le Bible hébraïque, (y compris les hapax et les cas douteux), avec des explications, résumées mais précises, des caractéristiques de chacune des catégories de verbes.
- un "Lexique-Répertoire" (de 130 pages) des ~ 1450 verbes présents dans la Bible hébraïque, certes perfectible, sert d'épine dorsale de tous les tableaux-paradigmes et de tous les répertoires partiels du gros ensemble intitulé "Tableaux et Répertoires". La numérotation des verbes notée dans ce lexique est sans cesse citée dans les divers répertoires partiels.
- Une <u>"Liste codée des tableaux de conjugaisons"</u> (document numéroté <u>3.000</u> peut être utilisé comme une "Table des Matières" de la plupart des documents diffués sur ce site. Le plan est le suivant :
 - 3.0 et 3.0+S Répertoire lexical des verbes de la Bible Hébraïque
 - 3.01 à .3.03 Généralités sur le verbe hébreu
 - 3.1 La conjugaison-Type (et théorique) ; les binyanîm ; le verbe "shalém"
 - 3.2 Le verbe "fort" avec gutturales (ou Resh)
 - 3.3 à 3.5 le verbe "faible" : défectif ou quiescent =
 - + 3.3 le verbe avec un >Aleph quiescent
 - + 3.4 le verbe avec un Nun défectif
 - + 3.5 le verbe avec un Waw ou un Yod défectif (ou guiescent) + 3ème Hé ancien Yod
 - 3.6 Le verbe "géminé" (avec consonnes redoublées)
 - 3.7 Les verbes "complexes" (avec plusieurs consonnes radicales posant problème)
 - 3.8 Les verbes "hybrides" ou "recomposés" à partir de 2 racines assez semblables)
 - 3.9 Les verbes "irréguliers" (ou "seuls" de leur espèce).
- Et d'autres dossiers seront proposés, un peu en vrac, sous différentes appellations.

_

¹ C'est le cas un peu partout et notamment aux pages 65 à 71.